

Mélanges historiques

Volume 20

TROIS-RIVIÈRES D'AUTREFOIS

TROISIÈME SÉRIE

La Rivière des Trois-Rivières

Etudes éparses et inédites

de

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE



ÉDITIONS EDOUARD GARAND

1423-1425-1427, rue Ste-Elisabeth

Montréal

1933

TROIS-RIVIÈRES
D'AUTREFOIS

Tous droits réservés, Canada, 1933.

Mélanges historiques

Volume 20

TROIS-RIVIÈRES D'AUTREFOIS

TROISIÈME SÉRIE

La Rivière des Trois-Rivières

Etudes éparses et inédites

de

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE



ÉDITIONS EDOUARD GARAND

1423-1425-1427, rue Ste-Elisabeth

Montréal

1933

LA RIVIÈRE DES TROIS-RIVIÈRES

Afin de répondre à ceux qui demandent d'où vient le nom de la ville située à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice, il faut nous reporter aux premiers temps de la colonie.

M. Faillon¹ dit que « Trois-Rivières est le seul nom sous lequel ce poste a toujours été connu des Français. » Oui, quant à la ville même, mais la rivière et le « poste » ont reçu quatre ou cinq dénominations, et le tout ne forme qu'un seul point d'histoire.

Le 7 octobre 1535, Jacques Cartier, revenant de Montréal, passa par « le travers d'une rivière qui vient de vers le nord, sortant au fleuve (Saint-Laurent) à l'entrée de laquelle il y a quatre petites îles pleines d'arbres; nous nommâmes icelle rivière de Fouez. Et, parce que l'une d'icelles îles s'avance au dit fleuve et la voit-on de loin, fit le capitaine² planter une belle grande croix sur la pointe d'icelle et commanda apprêter les barques pour aller avec marée dedans icelle, pour voir la nature d'icelle, ce qui fut fait, et nagèrent celui jour amont la dite rivière. Et parce qu'elle fut trouvée de nulle expérience ni profonde, retournèrent et appareillâmes pour aller plus aval, » c'est-à-dire à Québec.

1. *Histoire de la colonie française*, I, 265; la *Revue canadienne*, 1869, p. 641; 1875, p. 133; *The Canadian Antiquarian*, 1877, p. 25

2. Cartier parle toujours de lui-même à la troisième personne.

Cartier distingue entre fleuve et rivière, ce qui était rare de son temps. Il écrit *Fouez*, selon l'orthographe et, probablement, la prononciation de son temps.³ Marc Lescarbot, qui vivait trois quarts de siècle plus tard, pense que c'est le nom de la puissante famille de Foix, une branche de la première noblesse de France. C'est l'opinion généralement adoptée. La maison de Foix était entrée par les femmes dans celle de Bretagne, pays de Cartier. Le cardinal Pierre de Foix, mort en 1490, avait été évêque de Vannes, en Bretagne. A l'époque du voyage de Cartier, le gouverneur de cette province, nouvellement annexée à la France, avait épousé une de Foix, si nous ne nous trompons.

Le découvreur note que, dans l'embouchure de la rivière, il y a quatre îles. Il ne compte pas les deux plus petites. Soixante-huit ans plus tard (1603), Champlain dit qu'il y en a six.

Les navigateurs chrétiens prenaient possession des terres neuves en y plantant une croix et, le plus souvent, ils y suspendaient l'écusson du prince qui les avait envoyés en découverte.

Il est difficile de déterminer l'endroit où la croix de la rivière de Fouez fut placée. Ce ne pouvait être que sur la pointe sud de l'une des deux îles qui forment l'apparence de trois rivières en divisant les eaux et qui se voyaient de loin sur le fleuve. Ces pointes n'existent plus; en tous cas, elles ne sont plus les mêmes tant le fleuve les a rognées, déformées, rasées. Depuis 1870, on les a

3. Les écrits d'autrefois sont bourrés de ces épellations fantaisistes. C'était la mode.

entourées de quais, brise-lames et jetées, qui les modifient encore davantage.

La marée se rend jusqu'au rapide des Forges, à près de neuf milles⁴. Elle remonte aussi le fleuve et se fait sentir à l'entrée du lac Saint-Pierre, à dix milles de la rivière de Fouez. Devant la ville, elle atteint parfois quinze ou dix-huit pouces. On croira difficilement que Cartier ait pu en tirer parti. La tentative qu'il fit pour pénétrer dans la rivière ne le mena pas plus loin que le rapide des Forges.⁵

Cartier, Roberval, Jean Fonteneau,⁶ l'abbé Pierre Desceliers, André Thévet, Marc Lescarbot, de 1535 à 1609, écrivent « rivière de Fouez ». Après Cartier, ses neveux les Noël, qui voyageaient dans le fleuve, de 1556 à 1586, n'ont pas dû changer les noms imposés par le découvreur.

La carte de l'abbé Pierre Desceliers,⁷ dressée à Arques en Normandie, en 1546, montre le lac « d'Angoulême » (à présent Saint-Pierre) et ses îles au nombre de dix. Une rivière, qui doit être la Maskinongé, entre assez avant dans les terres et se décharge au lac en question. Ensuite vient « Mont de proy » comme pour désigner les coteaux des Trois-Rivières vus de la Pointe-du-Lac. La désignation « R. de Fouez » se lit à l'endroit indi-

4. Où s'arrête pour frayer la morue naine appelée petit-poisson des Trois-Rivières (Tomcod, Tommy-Cod).

5. Champlain fit une semblable expérience par la suite.

6. Le pilote Jean-Alphonse (ou Alfonse) dit le Saintongeois. Dionne, *la Nouvelle-France*, p. 57-76, 245, 255, 264; *Sulte, Mélanges historiques*, vol. 3, p. 125, 126.

7. Voir *Sulte, Pages d'histoire du Canada*, p. 74-76; *Histoire des Trois-Rivières*, p. 2-5.

qué par le journal de Cartier, mais la rivière a été omise dans la carte — une faute plus fréquente qu'on le croirait. Nous ne savons d'où vient le terme de « Mont de proy » ; c'est probablement une mauvaise lecture du manuscrit de Cartier ou d'un autre écrivain. Les graveurs ne comprennent pas, les trois quarts du temps, les ouvrages qu'ils exécutent.

Les guerres de religions, qui duraient depuis quarante ans, se trouvant terminées par la paix de Vervins et l'édit de Nantes (1598), on s'occupait quelque peu de la navigation, en vue de la pêche de la morue et de la traite des fourrures. Pierre de Chauvin sieur de Tontuit, calviniste normand⁸ qui cherchait à faire sa fortune par le trafic, visita le Saint-Laurent avec François Gravé sieur du Pont, communément appelé Pontgravé, marchand de Saint-Malo, qui, au cours d'un précédent voyage, avait été à un lieu qu'il nommait les Trois-Rivières et où il comptait se fortifier, mais Chauvin n'en voulut rien faire, disant que Tadoussac était déjà le bout du monde. Ceci se passait en 1599. L'année suivante, Chauvin mourut, et Pontgravé poursuivit seul l'entreprise. Henri IV désigna pour l'accompagner Samuel Champlain.

Le 27 juin 1603, les deux explorateurs étant arrivés vis-à-vis les îles des trois rivières en question, Champlain approuva le dessein de Pontgravé pour la construction d'un fort ou poste de traite sur l'une des deux îles les plus avancées au fleuve. Ce plan ne fut jamais exécuté.

8. Dionne, *la Nouvelle-France*, p. 196.

Pierre Dugast ou du Guast sieur de Monts, qui était le troisième personnage de l'expédition, n'a laissé aucun écrit, mais il ne paraît pas avoir apprécié le Saint-Laurent puisque, l'année suivante, il commença un établissement en Acadie, détournant l'attention du roi vers cette autre région, au préjudice du Canada.

Voici le texte de Champlain, le 27 juin 1603 :
« En cette rivière, il y a six îles, trois desquelles sont fort petites, et les autres quelque cinq ou six cents pas de long, fort plaisantes et fertiles pour le peu qu'elles contiennent. Il y en a une au milieu de la dite rivière qui regarde le passage de celle de Canada et commande aux autres, éloignée de la terre, tant d'un côté que de l'autre, de quatre à cinq cents pas. Elle est élevée du côté du sud et va quelque peu en baissant du côté du nord. Ce serait à mon jugement, un lieu propre pour habiter⁹ et pourrait-on le fortifier promptement car sa situation est forte de soi... Cette habitation serait un bien pour la liberté de quelques nations¹⁰ qui n'osent venir par là à cause des Iroquois qui tiennent toute la dite rivière de Canada bordée; mais étant habité on pourrait rendre les dits Iroquois et autres sauvages amis ou, tout le moins, sous la faveur de la dite habitation, les dits sauvages viendraient librement sans crainte et danger, d'autant que le dit lieu des Trois-Rivières est un

9. Dans toute cette relation de Champlain on ne trouve aucun autre projet d'établissement que celui des Trois-Rivières.

10. Les Attikamègues, sans doute, peuple timide qui ne descendit aux Trois-Rivières qu'en 1637, trois ans après la fondation du fort. Sulte, *Histoire des Trois-Rivières*, p. 10, 84, 113, 114.

passage...¹¹ Nous entrâmes environ une lieue dans la dite rivière et ne pûmes passer plus outre à cause du grand courant d'eau. Avec un esquif nous fûmes pour voir plus avant, mais nous ne fûmes pas plus d'une lieue que nous rencontrâmes un saut d'eau fort étroit, comme de douze pas, ce qui fut occasion que nous ne pûmes passer outre. »

En 1609, le même explorateur ajoute : « Faisant environ deux lieues dans la rivière il y a un petit saut d'eau qui n'est pas beaucoup difficile à passer. »

Les îles sont semées entre le Saint-Laurent et le cap aux Corneilles. De ce dernier endroit, en remontant la rivière, on rencontre la pointe à Poulin qui doit être le « grand courant d'eau » où Champlain prit un canot d'écorce en 1603, et où s'était arrêté Cartier en 1535.

Le Petit-Islet est à une lieue plus loin. C'est évidemment ce « saut d'eau de douze pas » que Champlain mentionne en 1603, et comme n'étant « pas beaucoup difficile à passer », en 1609.

Le rapide des Forges est à trois lieues du Saint-Laurent, si l'on suit la rivière; par terre, il y a un peu plus de deux lieues.

Les côtes, les chaînes de roc, les battures sur tout ce parcours présentent l'aspect d'un bouleversement qui provient peut-être en partie des tremblements de terre de 1663, mais certainement il avait été commencé avant la découverte du Canada.

11. Un endroit fréquenté, un point de repère pour les chasseurs et les guerriers.

La pointe à la Roche, à un mille plus haut que le rapide des Forges, ou mieux, à la tête du dit rapide, est un autre lieu à noter.

L'Islet se trouve environ une lieue plus haut que le poste des Forges. Là, comme en maint endroit depuis les bouches du Saint-Maurice jusqu'à la chute de Shawinigan, il est facile de voir que le sol a été secoué, brisé, déplacé par des forces intérieures. A l'Islet, une longue pointe de roche s'avance jusqu'au milieu de la rivière et ressemble à un éboulis qui aurait obstrué le chenal nord-est, refoulant l'eau sur le bord opposé. Partout de gros cailloux se montrent au-dessus de l'eau. Le courant est très fort.

Le ruisseau des Aulnes, rive gauche du Saint-Maurice, débouche en cet endroit. Les forges dites de l'Islet sont établies sur son cours.

Depuis l'Islet jusqu'aux Grais, soit une lieue et demie plus loin, et même au-delà, les terrains sont complètement tourmentés et les côtes en dos d'âne, par exemple à la pointe au Baptême (deux milles au-dessus de l'Islet), où l'on voit qu'une main puissante a défait l'oeuvre primitive de la nature.

Un mille plus haut que les Grais est la Gabelle, ancien saut et poste de La Vérendrye (1715),¹² rapide séparé par un gros rocher qui forme le « Fer-à-Cheval », côté est, et la « chute

12. Le poste de la Gabelle était exploité dès avant 1685 par René Gautier de Varennes, père de Pierre (La Vérendrye); il portait le nom de fief La Vérendrye. Pierre obtint, en 1715, la permission d'y faire le commerce. Voir Sulte, *Pages d'histoire du Canada*, p. 362-365; *Mélanges historiques*, vol. 6, p. 56, 81, 176.

des Iroquois », côté ouest, ou, depuis 1850 à peu près, la « chute des Américains », parce que de naïfs Yankees ayant entrepris de franchir ce gouffre, qui a bien dix-huit pieds de haut, n'en sont pas revenus. Au bas, la rivière n'a pas plus de soixante à quatre-vingts pieds de large.

Un peu en amont de la Gabelle, la rivière Cachée sort de la rive gauche du Saint-Maurice.

Cela nous mène à six lieues du Saint-Laurent et c'est plus qu'il n'en faut pour l'intelligence du présent article. Shawinigan et les Grais doivent être traités à part.¹³

Nous ne découvrons pas du tout dans le texte de Champlain qu'il ait tiré de sa tête le nom de « rivière des Trois-Rivières »; il semble plutôt nous faire comprendre que Pontgravé désignait le lieu par ce nom. Comment Lescarbot peut-il affirmer catégoriquement que « la rivière de Foix a été nommée par Champlain Les Trois-Rivières? »

Champlain, Pontgravé, Lescarbot ont vécu ensemble en Acadie. Ce fait donne-t-il plus de valeur à son assertion? Il ne faut pas oublier que Lescarbot n'a jamais vu le Saint-Laurent; ce qu'il nous en dit, il le tient de ses deux compagnons de Port-Royal. Il a pu se tromper. Nous pensons que l'auteur du terme « Trois-Rivières » est antérieur à Champlain.

Sur sa carte de 1609, Lescarbot pose une croix, signe ordinaire d'habitation, sur l'emplacement actuel de la ville — la terre ferme — et non pas

13. Sur ces deux endroits voir Sulte, *Chronique trifluvienne*, p. 100, 114-120, 131, 182; abbé Nap. Caron, *Deux voyages sur le Saint-Maurice*.

sur les îles. Ce devait être le terrain occupé habituellement par les Sauvages et où Pontgravé, de Monts, Champlain faisaient la traite.

Ceux qui nous montrent, en 1617-1618, le Frère récollet Pacifique Duplessis enseignant le catéchisme aux Algonquins sur les îles de l'embouchure du Saint-Maurice ne peuvent s'appuyer sur aucun texte sérieux, sauf que ce religieux était alors aux Trois-Rivières et y faisait la mission.

La carte de 1612, dressée par Champlain, marque « Les Trois-Rivières », au nord, vers Shawinigan, où il n'y a qu'une seule rivière, mais cela signifie apparemment que le nom de l'embouchure s'étendait à tout ce cours d'eau, qui a bien cent lieues de long. Il a la forme d'un arbre couché avec ses mille branches.

Le Frère Sagard disait, en 1623, que « les Français ont nommé ce lieu les Trois-Rivières parce qu'il sort des terres une assez belle rivière qui se vient décharger dans le fleuve Saint-Laurent par trois principales embouchures, causées par plusieurs petites îles qui se rencontrent à l'entrée de cette rivière ».

Il n'y avait pas encore d'établissement fixe dans les îles ou sur la terre ferme, mais tout nous indique que la traite annuelle, la mission, se faisaient où est la haute ville et l'expression « ce lieu » devait s'appliquer à la « Table » (fief Pachirini) ou au « Platon », qui est tout auprès. Il n'en reste pas moins acquis que le nom des

Trois-Rivières provient des trois chenaux situés entre les caps Madeleine et Métaberotin.

Les flancs escarpés et sablonneux du cap Métaberotin (la décharge des vents) et du cap de la Madeleine encadrent le bassin au milieu duquel sont placées les « îles des Chenaux » selon le terme consacré depuis au moins deux siècles.

A Machiche, Maskinongé, Sorel, Nicolet, Gentilly, Batiscan, Champlain, on dit « les Chenaux », au lieu de « Saint-Maurice ». Nous pensons que les Trifluviens sont les seuls de toute la région qui, parfois, emploient le nom de Saint-Maurice. Pour tous les autres, « les Chenaux » signifient toute la rivière, jusqu'à Kicandash si vous voulez, car on dit d'un homme grand coureur des bois qu'il s'est rendu à « la pointe des cheveux des Chenaux ».

Le cap Métaberotin, le cap des Trois-Rivières, le cap Lieutenant, la pointe aux Iroquois, la pointe des Chenaux sont un seul et même promontoire.

Peu d'endroits sur ce continent, ou ailleurs, renferment autant de cours d'eau importants, réunis de si près, que les dix-sept lieues du « gouvernement des Trois-Rivières », comme on disait encore il y a un siècle. Les rivières du Loup, Machiche, Saint-Maurice, Champlain, Batiscan, Sainte-Anne, Gentilly, Bécancour, Nicolet, Saint-François, Yamaska, viennent du nord et du sud verser leur trop plein au fleuve majestueux qui descend des plus grands lacs du monde pour aller grossir les océans. La facilité des communications

ainsi créée par la nature, la magnificence des forêts semées sur ces territoires, la fertilité du sol, firent de cette partie du Canada une province où les Sauvages et les Français se groupèrent de préférence. La situation du terrain de la ville des Trois-Rivières y attira le poste central de toute la contrée.

Le choix en a été guidé par la nature du sol. On adopta le meilleur des trois ou quatre endroits où les Sauvages avaient des bourgades, des campements plus ou moins sédentaires.

Pachirini, le chef algonquin qui occupait le boulevard Turcotte, aujourd'hui ainsi nommé, n'était pas établi sur les îles du Saint-Maurice.

Capitanaï, grand chef algonquin, demandant à Champlain, en 1633, de bâtir une maison française, indiqua pour cet objet le Platon situé à trois cents pieds du camp de Pachirini, sur la Table. C'est là que le premier et unique fort des Trois-Rivières fut construit. Les Français se bornèrent à adopter le poste le plus commode qui était en même temps celui de la traite, lorsqu'il fut question de se fixer en colons dans le voisinage des trois rivières.

De 1535 à 1634, les Français fréquentaient ce lieu avant que de s'y arrêter à demeure. La Table était la résidence des Algonquins, proches parents de ceux de l'Ottawa; on y voyait aussi quelques Montagnais du Saguenay et, rarement, sinon jamais, les Têtes-de-Boule du haut du Saint-Maurice, peuple timide à l'excès, qui ne se mêlait point aux bandes de chasseurs ni aux partis de guerre

allant et venant sur les bords du grand fleuve, au caprice des événements.¹⁴

Le 15 février 1634, la compagnie des Cent-Associés concéda aux Jésuites six cents arpents de terre « au lieu dit les Trois-Rivières ». Cette seigneurie occupe la partie ouest de la ville. C'est donc là que le nom de la rivière avait été transporté. Cinq mois après l'acte de concession ci-dessus, Champlain faisait construire sur le Platon « le fort des Trois-Rivières ».

Le *Catalogue des Trépasses* est une pièce de toute importance. Il a le double mérite de nous renseigner sur quatre ou cinq points inexplicables jusqu'à présent, et d'être le plus ancien acte écrit qui existe en original dans toute l'Amérique du Nord, le Mexique excepté. C'est la première page du registre des sépultures et baptêmes du gouvernement des Trois-Rivières. Les registres de Québec ayant été consumés, en 1640, dans l'incendie de la chapelle de Notre-Dame de Recouvrance, l'ancienneté appartient à notre document.

Le papier qui le porte est en bon état de conservation. L'encre est jaunie sans être beaucoup altérée. Un oeil ordinaire lit tous les mots sans verres grossissants.

Cette page, qui est de l'écriture du Père Le Jeune, paraît avoir été détachée, il y a une centaine d'années, et transportée à Québec, proba-

14. Sur les Têtes-de-Boule, voir Sulte, les *Forges Saint-Maurice*, p. 187; *Histoire des Trois-Rivières*, p. 84, 85.

blement pour faciliter une étude historique, et elle resta oubliée dans le greffe de la Paix jusque vers 1850; mais personne ne semble en avoir tiré aucun renseignement, du moins dans le sens public. En 1861 M. l'abbé Ferland la cita, en partie, dans son *Cours d'histoire du Canada*, mais sans y attacher les explications qu'elle nécessite pour acquiescir toute sa valeur.

Sa date devrait être le 6 février 1635, mais elle a dû être écrite en 1636, sinon plus tard, d'après des notes volantes. Sans cela, comment expliquer que « M. de Champlain commandait en ce pays »? Puisqu'il mourut le 25 décembre 1635, il faut donc que le Père Le Jeune ait écrit l'entête du registre après cet événement.

De 1636, où eut lieu le premier mariage d'une personne des Trois-Rivières, à 1653, s'il a existé un cahier pour l'inscription des actes de ce genre, il est perdu maintenant, et l'on doit supposer qu'il y en avait un, puisque la plupart des unions célébrées par l'Eglise durant cette période — unions que nous avons constatées par divers moyens — ne figurent pas au registre de Québec, le poste le plus voisin des Trois-Rivières. Les notaires des deux endroits dressent quelques-uns des actes en question, sans indiquer ni où ni quand a eu lieu la cérémonie religieuse; d'un autre côté, on rencontre la preuve de certains mariages entre gens des Trois-Rivières sans retrouver l'intervention du prêtre ou du notaire. En 1654 commence le registre des alliances faites aux Trois-Rivières devant les Jésuites, desservants de la paroisse.

CATALOGUE DES TRESPASSEZ AU LIEU NOMMÉ
LES TROIS RIVIÈRES.

« Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle France ayant ordonné qu'on dressast une habitation en ce lieu nommé les Trois Rivières Monsieur de Champlain qui commandait en ce pais y envoya de Kebec une barque soubz la conduite de Monsieur de la Violette lequel mit pied a terre le quatri^e de Juillet de lan 1634. avec quelque nombre de noz françois pour la pluspart artisans Et des lors on donna commencement à la maison & habit^{on} ou fort qui se voit en ce lieu.

« Le troisi^e de Septembre de la mesme année Le R^d Pere Paul le Jeune, & le P. Buteux Religieux de la Compagnie de Jesus partirent de Kebec dans une barque & arriverent Icy le 8. du mesme mois po y assister nos françois po^r le salut de le^{rs} ames.

« Vers la fin de decembre de la mesme année le mal de terre sestant jesty parmy noz françois en emporta quelques uns qui ont donné commencement aux Chrestiens deffunctz en ce pais. »

L'étrangeté du mot « catalogue » pour qualifier cette tête de registre mortuaire disparaît si l'on songe au langage du XVII^e siècle et même celui plus près de nos jours. Le dictionnaire de Trévoux (1762) l'emploie de cette manière: « *Catalogue* — liste et mémoire qui contient plusieurs noms propres d'hommes, de livres, ou d'autres choses, disposés selon un certain ordre. »

Les termes: « Monsieur de Champlain, Mon-

sieur de la Violette » étaient des formes de politesse usitées dans toutes les classes au-dessus du peuple, pour différencier du vulgaire soit des fonctionnaires publics ou de bons bourgeois. En cela, il ne s'agit aucunement de familles nobles ni d'anoblis.

On trouve bien en 1635 et 1636, le sieur de Laviolette commandant aux Trois-Rivières, mais personne ne savait qu'il eût construit le fort ni qu'il eût débarqué en ce lieu, pour cet objet, le 4 juillet 1634. Nous savions seulement qu'un employé fut envoyé de Québec avec cette mission le 1er ou le 2 juillet.

Même chose pour la date de l'arrivée des deux pères jésuites.

La maladie appelée « mal-de-terre » était assez commune dans les nouveaux établissements par suite de manque de légumes, que le pays ne produisait pas encore. Les salaisons, apportées de France, très souvent gâtées, engendraient une sorte de scorbut ressemblant à celui que l'on prend sur mer, et que rien ne pouvait guérir sauf la consommation des légumes ou de la bière d'épinette, mais on ne s'était pas encore avisé d'avoir recours à ces remèdes si simples.

Le premier enterrement inscrit au Catalogue porte la date du 6 février 1634, mais c'est une inadvertance, puisque le fort ne fut construit qu'au mois de juillet de cete année. Il faut donc lire « 6 février 1635 ». Au second acte, il y a « 18 février 1635 », ce qui est exact, et la suite pareillement.

Le chef Capitanal qui, en 1633, avait deman-

dé à Champlain de bâtir une maison française aux Trois-Rivières, ne se trouvait pas sur les lieux, le 4 juillet de l'année suivante, lorsque Lavolette abattit les premiers arbres de la forêt environnante pour poser la palissade du nouveau fort; il était éloigné, avec ses gens, du côté sud du fleuve. Vers la fin de juillet, Champlain visita les travaux. On apporta Capitanal mourant, qui demandait qu'on l'inhumât près des Français. Champlain fit mettre une petite clôture autour de son tombeau pour le rendre remarquable.

Capitanal, ou Kepitanat selon le Père Ducreux, était chef des Montagnais, peuple de race et de langue algonquines.

Les Sauvages avaient un cimetière situé dans la partie nord-est du Platon, à l'endroit où se termine la rue dite des Casernes, du Collège, et du Château, car elle a trois noms. En 1858, lorsque l'on coupa la pointe du Platon pour construire la descente du boulevard Turcotte, les restes de cette nécropole furent mis au jour et nous eûmes l'occasion de les examiner à mesure que les travaux avançaient. La plupart des objets appartenaient à l'âge de pierre, ce qui est antérieur à l'arrivée des Français. Ça et là, et rarement, on découvrait un article de la fabrique européenne, qui pouvait être de la période de Cartier à Lavolette. Pas le moindre signe chrétien. Plusieurs personnes exprimaient l'opinion qu'il y avait ensemble deux genres de tombeaux: huron-iroquois, et algonquin. L'endroit est des plus convenables pour un monument.

Il est naturel de croire que l'on y enterra

Capital; néanmoins les découvertes de 1858 ne révélèrent rien à ce sujet. Au mois d'avril 1887, M. Louis Pothier ouvrit le sol qui confine à ce cimetière du côté ouest, par conséquent au nord-est du château actuel et au nord-nord-ouest du fort de Laviolette d'autrefois. Il y trouva deux sépultures sauvages, dont une insignifiante; mais l'autre renfermait un chaudron de cuivre de six pouces sur neuf pouces, une pipe de terre avec tuyau plombé, une pierre à fusil, un bout de fer appartenant à un outil quelconque, une épée, trois dagues à gâines de peau avec poil, deux couteaux avec débris de gâines, une branche de sapin, des fragments d'écorce d'arbre, des morceaux de couverture de laine, des pièces de peau de castor. Du squelette il ne restait que la mâchoire, des grands os et des cheveux — le tout inhumé dans un beau sable sec. Assurément ce n'était pas un Sauvage vulgaire qu'on avait honoré de la sorte. Si ce n'est Capital c'est Pachirini; toutefois ce dernier était encore enfant lors du décès de Capital, et il vécut chrétien, de sorte qu'il avait sa place au cimetière des Français ou des Sauvages convertis. Plantons une stèle sur la place du tombeau sauvage en souvenir de Capital.

Le 1^{er} août 1635, le Père Buteux écrivait, parlant de la perte de Capital: « Si nous (les Pères Le Jeune et Buteux) eussions été pour lors aux Trois-Rivières,¹⁵ je ne doute point qu'il ne fût mort chrétien. J'ai un grand regret de la mort de cet

15. Dès les premiers jours de septembre 1634 les Pères Paul Le Jeune et Jacques Buteux arrivaient de Québec dans l'intention de passer l'automne et l'hiver aux Trois-Rivières.

homme, car il avait témoigné en plein Conseil que son dessein était d'arrêter ceux de sa nation auprès du fort de la rivière d'Anguien; il m'en avait donné parole en particulier. »

Ceci révèle un nouveau nom imposé à notre rivière. Lorsque le Père Le Jeune traçait ces lignes¹⁶ destinées à être lues en France, il venait de recevoir une lettre du duc d'Enghien¹⁷ (plus tard le grand Condé), qui promettait de se rendre utile à la colonie dès que son âge le mettrait en état d'agir, car, né en 1621, il ne dépassait pas quatorze ans, mais donnait déjà des preuves de haute intelligence. Son père avait été vice-roi de la Nouvelle-France.

Un protecteur de sang royal était bien ce que le zélé missionnaire pouvait rêver de plus favorable au Canada, et ce n'était point de sa part une maladresse que de rattacher cette puissante famille aux intérêts du Canada, en baptisant d'après elle l'une de ses principales rivières. Un tel projet nous paraît manifeste dans les quelques lignes citées plus haut. Le Père Le Jeune, très bien en cour, homme de mérite, actif, dévoué à la colonie, pouvait être pour celle-ci une précieuse ressource au début de ses établissements.

En ce qui regarde le nom d'Enghien, le projet de l'appliquer au Saint-Maurice n'eut pas de suite. Ajoutons que la lettre du Père Le Jeune est la seule pièce connue qui le mentionne.

16. *Relations des Jésuites*, 1635, p. 21; 1636, p. 3.

17. Anguien ou Enghien, c'est la même chose. Prononcez *angain*. Sulte, *Mélanges historiques*, vol. 1, p. 38; vol. 15, p. 61; *Histoire des Trois-Rivières*, p. 63.

Mais si vous doutez de quelle rivière parle le Père Le Jeune il suffit de se rappeler que Capitaneau était chef des Trois-Rivières, et que le texte mentionne « le fort de la rivière d'Anguien » comme lieu d'habitation de ce Sauvage. Il n'y avait qu'un autre fort dans toute la contrée du Canada, celui de Québec, car on ne saurait tenir compte, en 1635, du poste de Sainte-Croix, construit en 1633 sur une île des rapides de Richelieu, près Deschambault, et presque aussitôt abandonné.¹⁸

L'enthousiasme qui régna dans certaines localités de la France pour les missions du Canada, de 1633 à 1640 à peu près, ne fut qu'un feu de paille. Le prince de Condé fit comme les autres; il oublia ses promesses au Père Le Jeune, se mit dans les affaires de l'Europe, gagna la bataille de Rocroi, se mêla de politique, emporta des villes, devint rebelle, et resta avec un nom immense... lequel ne se retrouve plus en Canada.

La relation de 1635 dit: « Les Français ont nommé ce lieu les Trois-Rivières, parce qu'il sort des terres un assez beau fleuve qui se vient dégorger dans la grande rivière¹⁹ de Saint-Laurent par trois principales embouchures, causées par plu-

18. Ces rapides, qu'il ne faut pas confondre avec ceux de la rivière Richelieu, proche Chambly, furent nommés ainsi du temps même de Champlain en l'honneur du grand cardinal. Il ne reste aujourd'hui de cette île, autrefois considérée comme "la clef de toute la rivière", qu'une longue batture que les gens de Sainte-Croix et de Lotbinière appellent encore "la batture de Richelieu." Dionne, *Samuel Champlain*, II, 347.

19. Aujourd'hui, nous appelons plutôt fleuve un cours d'eau qui se décharge dans la mer, et rivière celui qui se perd dans un fleuve.

sieurs petites îles qui se rencontrent à l'entrée de ce fleuve, nommé des Sauvages *Metaberotin*. »

Le mot *Métaberotin*, *Métaberoutine*, *Metapelodine*, veut dire le tourbillon des vents, la décharge des vents.²⁰ En algonquin l'*n* final est sonore comme dans *ine*. Les Abénakis ont fait une corruption du mot et prononcent « Madonbaledenik »; en français, on dit « les Chenaux ».

En 1646, le *Journal* des Jésuites parle du « cap des Trois-Rivières », pour désigner le cap appelé plus tard du nom de M. de la Ferté, abbé de la Madeleine, propriétaire de ces terrains. Les trois chenaux appartiennent autant et plus à ce cap qu'au cap *Métaberotin*.

La délimitation de la seigneurie de la Madeleine, en 1651, embrasse « deux lieues le long du fleuve, depuis le cap nommé des Trois-Rivières, en descendant sur le grand fleuve, jusqu'à l'endroit où les dites deux lieues pourront s'étendre ».

On voit que les trois rivières en question demeurent toujours à la même place. La ville des Trois-Rivières est à une demi-lieue plus loin, sur la terre ferme (en remontant.)

La relation de 1652 mentionne que, « le 8 juin, deux Hurons, tendant une ligne pour prendre du poisson, proche des îles du fleuve appelé les Trois-Rivières, furent massacrés ». C'est toujours un seul et unique cours d'eau qui porte le nom de « Trois-Rivières ».

Un contrat du notaire Séverin Ameau, en date

20. Ou encore "nappe d'eau exposée à tous les vents." Sulte, *Histoire des Trois-Rivières*, p. 20; H. Magnan, *Dictionnaire des paroisses, missions et municipalités de la P. de Q.*, p. 84.

du 4 novembre 1652, dit indifféremment « cap de la Madeleine » et « cap des Trois-Rivières », pour désigner la pointe nord des Chenaux.

En 1653, le Père Bressani écrivait : « C'est un cours d'eau que nous appelons les Trois-Rivières parce que, à l'embouchure, il est divisé en trois branches par deux îles. »

Tout cela est-il suffisant pour faire taire les hommes ingénieux qui ont inventé tant de choses sur l'origine du nom des Trois-Rivières, ou pour empêcher les autres de reproduire des inexactitudes de ce genre ? J'en doute, connaissant combien les erreurs ont la vie dure !

L'île la plus grande (Saint-Christophe) « située dans les Trois-Rivières » fut concédée, le 20 octobre 1654,²¹ à Christophe Crevier dit la Mêlée (Lamêlée), Jean Pacault, Michel Lemay, Pierre Dandonneau dit Lajeunesse, Jacques Bertaud et Jacques Brisset, « tous habitants des Trois-Rivières », ce dernier terme signifiant la bourgade française de la Table, à quarante arpents de l'île. Le 1er avril 1655, dans un acte du notaire Séverin Ameau, on rencontre pour la première fois le mot de « ville » appliqué à ce lieu.²²

21. Cette date est à rectifier, de même que dans les **Mélanges historiques**, vol. 15, p. 92. Les Jésuites s'étaient fait accorder l'île en question le 20 octobre 1654 et, le 9 mars 1655, ils la concèdent aux personnes ci-haut nommées. L'île Saint-Christophe doit son nom à Christophe Crevier. Sulte, **Histoire de Saint-François-du-Lac**, p. 12.

22. Voir Sulte, **Mélanges historiques**, vol. 18, p. 5; **Histoire des Trois-Rivières**, p. 22; **Chronique trifluvienne**, p. 165. Subséquemment on verra ce mot aux registres des Trois-Rivières les 6 février 1674, 23 août 1682, 4 avril et 11 octobre 1685, 12 mars 1686. Le 28 août 1692 le mot "basse-ville" apparaît pour la première fois.

En dépit du proverbe : « Qui prouve trop ne prouve rien », il nous serait facile d'entasser des témoignages de ce genre et en faire un long chapitre.

Bacqueville de la Potherie disait, en 1701 : « La ville tire son origine de trois canaux, dont l'un est plus large que la Seine au-dessus de Paris, et qui sont formés par deux îles de quinze à seize cents arpents de long, chacune remplie de beaux arbres. Il y en a quatre autres fort petites, au-dessus, dans l'embouchure d'une rivière nommée Maitabiroline, d'où descendent plusieurs nations qui y viennent faire la traite de leurs pelleteries. »

L'auteur sait bien que la traite avait lieu à la ville, mais la construction de sa phrase nous porte à croire faussement que c'était sur les îles.

On ne saurait douter que le poste de 1634, qui est devenu la ville actuelle, ne tire son nom de l'embouchure si particulièrement conformée de la rivière dont les Français de l'époque dépeignaient la physionomie en disant : les chenaux — la rivière aux chenaux.

Ce qui est évident, d'autre part, c'est que La Potherie, lors de sa visite à la ville, n'a pas examiné les îles dont il parle, puisqu'il donne à deux d'entre elles des dimensions exagérées à l'extrême et qu'il efface presque l'île Saint-Christophe, la plus grande de toutes, sans compter qu'il les déplace étrangement. Il fait, de plus, une rivière spéciale de Métaberotin (Saint-Maurice).

Charlevoix s'exprime singulièrement : « Un peu au-dessous, et du même côté que la ville, le

fleuve reçoit une assez belle rivière qui, avant de confondre ses eaux avec les siennes, en reçoit en même temps deux autres, l'une à sa droite et l'autre à sa gauche, et c'est ce qui a fondé le nom de Trois-Rivières, que porte la ville. »

Au moment où ce voyageur écrivait ainsi à la duchesse de Lesdiguières, après avoir passé en voiture devant Bécancour et le cap Métaberotin, il venait de mettre pied à terre en ville, sans avoir vu de près les localités en question. C'était le 6 mars 1721. Sa conception de deux rivières qui se déchargent dans l'embouchure d'une troisième, résulte évidemment d'un malentendu entre lui et la personne qui lui expliquait la forme de la contrée.

Les voyageurs se copient parfois en se succédant et reproduisent de cette manière des erreurs qui ont lieu de surprendre. Par exemple, Claude LeBeau note, en 1729, que « la ville tire son origine de trois canaux, dont l'un est plus large que la Seine dans son entrée à Paris; ces trois canaux sont formés par deux îles de seize cents arpents de long chacune et remplies de beaux arbres ». Ceci n'est qu'une répétition du texte de La Potherie, mais ce dernier avait copié Lescarbot en disant « seize cents arpents », et Lescarbot avait mal compris Champlain, lorsque celui-ci parlait, en 1603, de trois îles pouvant avoir environ : cinq ou six cents pas de long ». Lescarbot, reprenant ce texte, met, en chiffres (ce qui est peut-être la faute du typographe) « de 15 et 1600 pas »; La Potherie arrive avec « quinze à seize cents arpents de long ».

Le Beau sanctionne ce mesurage, lui qui demeurait à Québec et pouvait se renseigner à bonne source. Ainsi, quinze cents pas sont devenus quinze cents arpents, soit dix-neuf lieues de long, quand la plus longue de ces îles mesure six mille pieds ou deux mille quatre cents pas. Remarquez que les deux îles dont parle Champlain sont de moitié plus petites que celle-là.

Le dictionnaire de Trévoux (1762) est assez inexact à son tour : « grande rivière de la Nouvelle-France, en Amérique, *Trifluvius*. Elle se forme par le concours de trois rivières qui ont leurs sources vers les confins de l'Estotilande, et qui se déchargent dans le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal. » Et ailleurs : « L'Estotilande est un grand pays de l'Amérique Septentrionale, qui est encore appelé la terre de Labrador, ou de Cortéreal, ou la Nouvelle-Bretagne. »

Ces trois rivières imaginaires, sortant de la région du nord, pour se combiner en un seul cours d'eau qui tombe dans le Saint-Laurent, altèrent l'ordre des choses établies par la nature puisque, en réalité, ce sont trente ou quarante belles rivières qui aboutissent au fleuve par une seule voie. Le Saint-Maurice ressemble à un arbre sans racines qui serait couché sur le sol ; le pied ou bas du tronc baigne dans le Saint-Laurent ; les branches, étendues à droite et à gauche, représentent les nombreux tributaires qui lui viennent de toutes parts, après avoir arrosé un territoire de cent lieues de long sur autant de largeur, qui n'est ni le Labrador, ni la terre de Cortéreal, ni la Nouvelle-

Bretagne, mais peut-être bien l'Estotilande, ce qui réglerait la question de savoir où était située la mystérieuse contrée de ce nom que nous ne pouvons plus retrouver. Le territoire du Saint-Maurice, et non point ceux du Saguenay ni de l'Ottawa, correspond le mieux à ce que les premiers géographes nommaient *Estotilande*, un nom étrange qu'ils n'expliquent en aucune manière.

La rivière des Trois-Rivières a porté ce nom depuis 1599 jusqu'à 1750. Le terme « les Chevaux » paraît remonter aux débuts de la ville; il règne encore.

Quand donc s'est produite l'appellation de « Saint-Maurice »? On la découvre, pour la première fois, en 1723, puis en 1751 et 1752.²³

De tous les habitants de la ville et de la région, il n'y en a qu'un seul ayant porté le nom de baptême de Maurice avant 1723: c'est un nommé Poulin dit le sieur de Lafontaine, homme instruit, lequel s'était fait donner une terre en fief sur la rive droite de la rivière des Trois-Rivières (1668), précisément où furent élevées les forges Saint-Maurice en 1732, ce qu'on désigne à présent comme les « vieilles Forges ». Est-ce de lui que vient le nom du Saint-Maurice? Oui, très probablement.²⁴

23. Montarville Boucher de la Bruère dit (*le Bien Public*, 20 décembre 1932), que le Saint-Maurice prit ce nom après la réunion des deux fiefs Saint-Maurice et Saint-Etienne, le 12 septembre 1737; il existait depuis au moins quatorze ans. Bégon le nomme dans un jugement rendu en 1723. Sulte, *Histoire des Trois-Rivières*, p. 24-26.

24. La terre de Maurice Poulin donna le nom de Maurice à la rivière, ou, si l'on veut, « la rivière à Maurice » devint le Saint-Maurice. Voir Sulte, *les Forges Saint-Maurice*, p. 14, 28.

Un des fils de Maurice Poulin a formé les branches qui portent les noms de Courval et Cressé; ces deux surnoms remplacent le nom original de la famille. On dit encore « Poulin de Courval »; quant au nom de Cressé, après avoir été « Poulain, Courval-Cressé, » il se prononce maintenant seul. Ce dernier provient de Louise Cressé, seigneuresse de Nicolet, qui épousa en 1696 Jean-Baptiste, fils de Maurice Poulin, ci-dessus nommé.²⁵ On sait avec quelle facilité les noms de famille se changent dans le pays des Trois-Rivières.

Les Chenaux offrent un lieu d'hivernage incomparable pour les navires, petits ou grands, qui fréquentent le fleuve. La profondeur de ces canaux est de quarante à soixante pieds. Va sans dire que l'aspect de ces trois chenaux si rapprochés devait frapper les voyageurs et leur faire crier: « Trois rivières ensemble! »

En ce cas, il n'y avait donc pas quatre rivières? La question se présente à cause de l'existence ancienne d'un quatrième bras, dans la ville actuelle. Ce chenal, encore rempli d'eau du temps de Pontgravé et de Champlain, n'avait plus, apparemment, que peu ou point d'importance et s'en allait dépérissant déjà. Il n'est rien aujourd'hui.²⁶ Du temps où cette branche de la rivière coulait entre le cap Métaberotin et le centre actuel de la

25. Voir Sulte, les Forges Saint-Maurice, p. 24.

26. En 1850, on voyait encore dans son lit des buttes de sable qui n'avaient aucun rapport avec le terrain avoisinant, et qui devaient avoir été des îles. Sulte, Histoire des Trois-Rivières, p. 30.

ville, et que les terres bordant le fleuve étaient à l'état sauvage, c'est-à-dire couvertes de la forêt primitive, il y avait bel et bien quatre bouches de rivières, mais cela remonte à de longs siècles.²⁷

Rien ne nous indique que les Français aient eu la coutume de rencontrer les Sauvages sur les îles qui forment les trois sorties du Saint-Maurice. Il est vrai que le premier projet de Champlain fut d'établir un poste fortifié sur l'une des îles en question, mais lorsqu'arriva le moment d'agir, il choisit la Table, emplacement actuel de la ville, parce que les Sauvages s'y tenaient de préférence à tout autre endroit des environs.

Les canots qui, dans les premiers temps, descendaient la rivière aux cents cascades (le Saint-Maurice) pour rencontrer les commerçants français, ne doubraient pas toujours le cap Métaberottin, lorsqu'ils se rendaient à la Table, où avaient lieu les échanges de marchandises; il s'arrêtaient, le plus souvent, vers le Fond-de-Vau, près du cap aux Corneilles, à l'endroit où la rivière s'étend pour former des îles, endroit qui porte encore le nom de côte aux Sauvages. De là, par la coulée ou quatrième rivière, les Sauvages atteignaient le Platon, la Table, la haute ville, si vous voulez. Le Père Le Jeune écrit Plateforme au lieu de Platon.

27. Nous avons manqué de quelques siècles seulement l'occasion de faire naître M. Sulte à « Quatre-Rivières! » Un de ses amis d'enfance qui demeurait à Deux-Rivières, dans le haut de l'Ottawa, datait ses lettres de « Cinq-Rivières », parce qu'il est né aux Trois-Rivières. L'esprit coule de source chez les Trifluviens! ajoutait M. Sulte avec ce fin sourire qu'on lui a connu. **Triâ flumina** — trois fleuves! de quoi arroser les déserts africains!

Deux grandes îles couvertes des arbres de la forêt primitive coupaient le cours des eaux à l'endroit précis où le Saint-Maurice débouche dans le Saint-Laurent, de sorte qu'une personne, montant ou descendant le fleuve, apercevait trois rivières manche à manche, à côté les unes des autres, à des distances à peu près égales.

Les îles y sont encore. Les beaux arbres ont disparu, cela fait que toute la physionomie du paysage est changée. Vers 1850, la destruction de ces boisés commença; il ne reste plus qu'un sol bas, rasé, au-delà duquel le regard suit l'unique rivière dont les bras liquides enlacent les deux îles qui touchent au Saint-Laurent. Au-dessus de celles-ci, plus haut, dans le Saint-Maurice, par conséquent, sont quatre îles, également dénudées de toute végétation forestière. L'oeil voit nettement ces six plaques de terre qui paraissent flotter sur les eaux, et la rivière est large de trois quarts de lieue dans son extrême évasement entre le cap de la Madeleine et le cap Métaberotin.

La surface des îles se trouve à présent, en majeure partie, occupée par des cultures telles que blé, sarrasin, avoine, choux et navets. Les marchands de bois y construisent des quais, des scieries et des maisons d'habitation, sans compter les piles de planches rangées en lignes monotones au bord de l'eau.

Vers le commencement de l'été, le gouvernement de Québec fait tendre des barrages, de la terre ferme aux îles, pour arrêter la marche de plusieurs cent mille billots descendant la rivière;

les Chenaux sont alors comme pontés à la façon d'une route construite en rondins.

Les flotteurs — *drivers, draveurs*, si vous voulez — se promènent sur ce plancher mobile, leurs longues perches ferrées à la main, triant les pièces appartenant à chacun de leurs bourgeois, et les poussant au dehors où les hommes des scieries mécaniques s'en emparent pour les transformer en madriers ou en planches.

L'hiver, c'est un autre spectacle. La neige couvre les îles, les chenaux disparaissent sous une couche de glace. Dans ces lieux désolés, le lièvre et le renard tracent leurs pistes, que le chasseur suivra bientôt d'un oeil attentif. De temps à autre, une voiture passe sur le chemin de la traverse, balisé de petits sapins plantés dans le mol édreton qui recouvre les eaux durcies par l'action de l'hiver.

Mais, durant la semaine qui précède la fête de Noël, tout change, les îles s'animent en quelque sorte; partout circule une population affairée; on dresse des cabanages; la tranche de fer et le godendard entament la glace sur une cinquantaine de points choisis à certaines distances les uns des autres; le travail se continue jour et nuit jusqu'à ce que des ouvertures soient pratiquées au goût des pêcheurs, car il s'agit de pêcher le fameux petit-poisson des Trois-Rivières!

Chaque trou mesure de douze à quinze pieds de longueur sur cinq de largeur. On y enfonce un long coffre formé de quatre baguettes de bois de frêne revêtues de rêts; l'un des bouts du coffre est

ouvert et placé à l'encontre du poisson qui remonte le courant, et qui entre par masse dans ces appareils; après quelques minutes d'attente, le pêcheur soulève la gueule du coffre, tire le tout hors de l'eau; vous voyez alors frétiller sur la glace des centaines de petits êtres qui gèlent, en attendant la poêle à frire. On en prend plus de 40,000 boisseaux chaque hiver, en deux semaines seulement parce que, avant Noël, il n'est pas encore arrivé, et aux Rois il achève sa course vers le rapide des Forges. Cette manne n'a qu'un temps.²⁸

Quelques détails sur les îles en question.

L'île de la Trinité se nomme aussi Saint-Quentin, du nom de Quentin Moral, établi aux Trois-Rivières en 1650. Elle a été connue sous les noms d'île aux Cochons et de Commune-aux-Cochons, d'île Grandmesnil et aussi d'île Maillet, son avant-dernier propriétaire. Le nom de Trinité lui vient probablement de sa position dans l'embouchure des trois rivières. D'une pointe à l'autre, elle mesurait 3,200 pieds en 1868, mais l'extrémité qui regarde le fleuve est à présent quelque peu raccourcie. Elle appartient aux héritiers de John MacPherson, de George Baptist et de Samuel Hart, fils d'Ezéchiel.²⁹

28. Ces lignes étaient écrites en 1895. Depuis lors, les usines de Shawinigan Falls et de Grand'Mère ont pollué les eaux; le petit-poisson, venant de la mer, s'arrête pour frayer à la rivière Champlain et aux battures de Batiscan. Et il ne tardera pas à disparaître tout à fait. Voir *Histoire de Champlain*, I, 226-243; II, 129, 527; Sulte, *Chronique Trifluvienne*, p. 167.

29. L'île de la Trinité (cinquante arpents) fut concédée par M. de Montmagny, gouverneur, le 2 juin 1647, à François Marguerie, Jean Véron de Grandmesnil et Claude David. Le 21 mai 1652, Jean de Lauzon, gouverneur, ratifie l'acte de cette concession.

L'île de La Poterie portait le nom d'île aux Cochons lorsque Jacques Le Neuf de la Poterie (qu'il ne faut pas confondre avec Bacqueville de la Potherie) en obtint la concession, le 29 mars 1649, mais immédiatement après elle prend le nom d'île Neuve.³⁰ En 1668, dans un acte du notaire

Claude David vendit sa part, le 21 octobre 1667, par acte passé devant le notaire Séverin Ameau, à Claude Jutras dit Lavallée. Le 23 juin 1668, Quentin Moral déclare tenir cette propriété en partie à cause de sa femme, Marie Marguerie, au nom et comme héritiers du feu François Marguerie, son frère, noyé le 23 mai 1648; ses co-propriétaires sont les héritiers de Jean Véron de Grandmesnil, tué par les Iroquois dans le combat du 19 août 1652, et Claude Jutras dit Lavallée, P.-G. Roy, **Papier terrier de la Cie. des Indes Occidentales, 1667-1668**, p. 301, 302, 320; **Sulte, Mélanges historiques**, vol. 19, p. 53; **Histoire des Trois-Rivières**, p. 4, 25.

30. Cette concession fut ratifiée et érigée en fief noble le 7 avril 1660 par la Cie de la Nouvelle-France. D'une étendue d'environ cent arpents, « l'île aux Cochons » est mentionnée dans l'acte de foi et hommage du 5 juillet 1668. Dans le procès-verbal d'arpentage rédigé par le notaire Séverin Ameau, le 22 août 1668, on la désigne comme « l'Isle dicte l'isle Neuve, auparavant Isle aux Cochons ». Les censitaires sont: Antoine Desrosiers, Pierre Dizy dit Montplaisir, Séverin Ameau, Jean Botton, Jacques Ménard dit Lafontaine, Charles Bonin, Claude Volant, Louis Tétréau, Jérôme Langlois et Pierre Dandonneau dit Lajeunesse. **Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale**, p. 382; P.-G. Roy, **Inv. des Concessions en fief et seigneurie**, II, p. 29, 37, 70, 71; V. 188; **Papier terrier de la Cie. des Indes Occidentales, 1667-1668**, p. 349.

Dans sa **Chronique trifluvienne**, p. 95, M. Sulte dit que c'est la première concession d'une île dans l'embouchure du Saint-Maurice; cependant, nous avons vu que l'île de la Trinité fut concédée antérieurement, soit le 2 juin 1647, et nous verrons plus loin (note 31) que la concession de l'île du Millieu (Saint-Christophe) est du 1er juin 1647. Son ancien nom d'île aux Cochons n'a pas passé à sa voisine (l'île de la Trinité), mais il a été porté conjointement par les deux (la Trinité et la Poterie), comme l'attestent d'ailleurs maintes pièces de 1647 à 1700.

Le 16 novembre 1669, Jacques Le Neuf de la Poterie, par acte passé devant le notaire Séverin Ameau, cède l'île Neuve à son fils Michel Le Neuf de la Vallière. Celui-ci en dispose le 13 novembre 1686 en faveur de Charles Aubert de la Chesnaye, par-devant Gilles Rageot, notaire à Québec.

Séverin Ameau, elle figure comme « située au nord-est de l'île de la Trinité »; elle s'est appelée successivement Bellerive, à cause de Crevier dit Bellerive, habitant du cap de la Madeleine; Caldwell, d'après Henry Caldwell, receveur général de la province, et Baptist, du nom de George Baptist, marchand de bois du Saint-Maurice et dont la famille la possède encore. Joseph Bouchette la désigne, conjointement avec une île voisine, comme « les îles de l'Abri », parce qu'elles offrent aux navires un refuge efficace contre les vents de l'été et un port d'hivernage commode. Son étendue, d'une pointe à l'autre, est de 3,000 pieds.

Ces deux îles (Trinité et La Poterie) divisent le Saint-Maurice en trois canaux.

La troisième, appelée Caron ou l'Abri, mesure environ 1300 pieds de longueur. C'est une propriété du gouvernement fédéral.

L'île Saint-Christophe, sur laquelle reposent les culées des deux ponts publics, a 6,200 pieds de longueur ou environ quatre-vingts arpents de superficie. Le 20 octobre 1654,³¹ Christophe Crevier

31. Il faut lire 9 mars 1655. Voir la note 21. L'île Saint-Christophe avait été concédée le 1er juin 1647 par M. de Montmagny, gouverneur, à Guillaume Pepin, Guillaume Isabelle, Pierre Lefebvre et Sébastien Dodier. Elle est en cette occasion appelée « l'isle du Milieu, d'une superficie de quatre vingts arpents ». Il faut croire que le titre de cette concession tomba en désuétude ou que les propriétaires négligèrent de remplir leurs obligations puisque, le 20 octobre 1654, Jean de Lauzon, gouverneur, accorde aux Jésuites l'île du Milieu, avec pouvoir de donner à cens et à rente. Aussi, le 9 mars 1655, on a vu qu'elle passe à Christophe Crevier, Jacques Bertaud, Jacques Brisset, Jean Pacault, Pierre Dandonneau dit Lajeunesse et Michel Lemay. Dans l'acte de concession rédigé par le notaire Séverin Ameau, l'île prend le nom de Saint-Christophe. Elle est divisée en sept parts égales, dont deux appartiendront à Crevier. Michel Lemay cède sa part

sieur de la Mêlée, Jacques Bertaud, Jacques Brisset, Jean Pacault, Pierre Dandonneau dit Lajeunesse et Michel Lemay en obtinrent la concession, puis, dans l'intervalle des cinq années qui suivirent, Christophe Crevier acheta les parts de ses co-propriétaires. L'île appartient à présent moitié aux autorités fédérales, moitié à Joseph-Nérée Lambert.

La cinquième a été accordée à Pierre Boucher en 1655. Elle porte les noms de Boucher, Saint-Joseph, Lacroix. Sa longueur est de 2,500 pieds; elle est de quarante à cinquante arpents en superficie. Le propriétaire est Eusèbe Doucet.³²

le 20 avril 1659 à Crevier et, le 25 avril 1660, les co-propriétaires déclarent s'être associé Barthélémy Bertrand dès 1655, « pour luy jour de la huitième partie de l'île, aux mêmes droits qu'eux ». Philippe Etienne achetait cette huitième partie, deux arpents, le 16 janvier 1661 (Greffe d'Ameau).

En 1719, la famille Godefroy de Tonnancour possédait la moitié de l'île et, le 8 février 1731, le papier terrier mentionne que René Godefroy de Tonnancour, lieutenant général civil et criminel du gouvernement des Trois-Rivières, est propriétaire de toute l'île.

Joseph Bouchette (*Topographical Dictionary of Lower Canada*, article « isles et islets ») mentionne une petite île comme étant l'île du Milieu; c'est une erreur. Voir *ibid*, articles Isle St-Christophe et Jésuites; P.-G. Roy, *Inv. des Concessions en fief et seigneurie*, II, 29, 30; Sulte, *Chronique trifluvienne*, p. 166; *Histoire de Saint-François-du-Lac*, p. 12.

32. Il ne faut pas oublier que cette étude date de 1895 et que, depuis, les îles dont il est ici question ont plusieurs fois changé de propriétaires.

L'île Saint-Joseph a été accordée par Jean de Lauzon, gouverneur, au nom de la Cie. de la Nouvelle-France, le 20 octobre 1655. Mais il paraîtrait qu'elle portait déjà le nom de « l'île de M. Boucher ». Dans les *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, p. 85, on voit à la fin de l'acte de concession les signatures de « Boucherville » et de « Bégon ». L'intendant Michel Bégon n'arriva dans le pays qu'en 1710; comme lui, Pierre Boucher a dû signer longtemps après 1655. Le 30 septembre 1668,

La sixième est l'île Ogden, qui mesure 1,000 pieds de long.³³

Si vous aviez à vous entretenir des cinq bouches qui composent le delta du Nil, peut-être auriez-vous moins de choses à dire qu'en parlant des trois canaux du Saint-Maurice.³⁴

Depuis l'inondation qui a dévasté une partie des rives du Saint-Laurent, au mois d'avril 1896, on a souvent employé les mots « îles, cap, Saint-

Boucher rend foi et hommage et déclare tenir l'île Saint-Joseph sur laquelle il a fait bâtir maison, grange et étable.

Dans son testament daté du 12 octobre 1707 et rédigé par le notaire Antoine Adhémar, à Montréal, Pierre Boucher exprime le désir « que l'île Saint-Joseph soit vendue après son décès par licitation et que les deniers en provenant soient partagés noblement entre les enfants et petits enfants. »

Le 13 juin 1723, Pierre Boucher de Boucherville, fils aîné et héritier de feu Pierre Boucher, rend foi et hommage, tant en son nom comme propriétaire pour moitié dans la moitié de l'île Saint-Joseph, qu'aux noms des autres héritiers de ce fief, P.-G. Roy, **Papier terrier de la Cie. des Indes Occidentales, 1667-1668**, p. 370; **Inv. des Concessions en fief et seigneurie, II**, p. 29, 37, 38; **Sulte, Chronique trifluvienne**, p. 166.

33. Outre les six îles ci-dessus nommées, signalons trois îlets situés pareillement dans l'embouchure du Saint-Maurice, au sud-ouest du bout de l'île de la Trinité.

Le premier, d'un arpent ou environ, nommé l'Islet par Pierre Lefebvre, habitant du Cap-de-la-Madeleine, à qui il fut concédé le 14 juin 1652 par Jean de Lauzon, gouverneur.

Le second, à Jean Sauvaget, concédé par Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, le 9 octobre 1655.

Le troisième, concédé par M. d'Argenson, gouverneur, à René Robineau de Bécancour, le 31 juillet 1661, et ratifié le 28 avril 1662.

Ces îlets sont déclarés dans l'acte de foi et hommage du 5 juillet 1668. P.-G. Roy, **Papier terrier de la Cie. des Indes Occidentales, 1667-1668**, p. 320, 355.

34. Cette étude de M. Sulte et nos annotations étaient prêtes à être livrées à l'imprimeur lorsque le travail de Montarville Boucher de la Bruère sur les îles de l'embouchure du Saint-Maurice, paru dans le **Bien Public, des Trois-Rivières**, les 20 et 27 décembre 1932 et 3 janvier 1933, nous tomba sous la main. Les deux se répètent inévitablement et se complètent.

Maurice, commune, banlieue », en les appliquant à la ville des Trois-Rivières. Disons tout d'abord que la banlieue et la Commune ont été seules visitées par le surplus des eaux du fleuve, attendu que la vieille ville et le cap Métaberotin sont trop élevés pour avoir rien à craindre du Saint-Laurent ou du Saint-Maurice.

La haute ville a été durant deux siècles toute la ville. A présent une foule de maisons occupent les terrains de la Commune qui forment la basse ville, presque au niveau ordinaire du fleuve; aussi est-ce le quartier des inondations, tandis que la haute ville située à soixante-dix pieds au-dessus, reste indemne.

La banlieue se prolonge depuis la Commune jusqu'à quelques milles vers l'ouest, bordée au nord par les grands coteaux et au sud par le fleuve, qui l'inonde à peu près chaque printemps. Elle renferme les plus belles terres du monde pour la culture.

Ceux qui écrivent sans avoir étudié procèdent par suppositions. Ainsi on veut que le nom des Trois-Rivières ait été donné au fort situé près du Saint-Maurice en raison de la facilité qu'il offrait pour y rencontrer les Sauvages qui faisaient la traite par les rivières de Fouez, Bécancour et Nicolet. Alors la traite de ces trois rivières aurait dû exister dès le temps de Champlain et de Pontgravé, ce qui est impossible puisqu'il n'y avait pas de Sauvages au sud du fleuve. D'ailleurs, les preuves ci-dessus détruisent toute supposition.

Il est à propos de mentionner l'orthographe

qui nous fait mettre partout : *les, des, aux* Trois-Rivières, vu que cette forme est à présent démodée, paraît-il. Comme nous l'avons trouvée invariablement dans plus de cinq mille actes manuscrits, de 1634 à 1775, et dans tous les ouvrages imprimés de 1603 à 1750, sans une seule exception, nous aurions scrupule de la changer, dans les citations des pièces du temps. D'autre part, si, à côté de ces textes, nous allions dans notre propre texte supprimer l'article, nous serions doublement dans le tort.

Après l'arrivée des Anglais on voit, çà et là, le mot « Trois-Rivières » employé sans l'article, par suite de l'influence de la langue anglaise, parmi quelques hommes de loi, mais il faut arriver à 1850 avant que de rencontrer cette forme un peu plus fréquemment. Elle n'est pas encore prédominante.³⁵

D'autres contrées de l'Amérique portent le nom de Trois-Rivières. A l'île Saint-Jean (Prince-Edouard), depuis deux siècles il y a une localité de ce nom. L'embouchure de la Kaministigoya qui sort à la baie du Tonnerre, lac Supérieur, s'est appelée Trois-Rivières depuis 1680 jusqu'à 1800. Dans le Michigan, la rivière Saint-Joseph, comté de Saint-Joseph, s'est longtemps nommée

35. Les compagnies de chemins de fer ont substitué dans leurs horaires, depuis quelques années, le mot **Three Rivers** à celui des Trois-Rivières, et cela malgré une vive protestation de la part de la presse française du pays. Cette traduction n'est ni officielle ni intelligente.

Dans *London Documents*, V, 86, on parle de **Troy River**; c'est notre Trois-Rivières. Voir Sulte, *Mélanges historiques*, vol. 18, p. 35; *Histoire des Trois-Rivières*, p. 23.

Trois-Rivières. En 1796, La Rochefoucauld parle de la pointe des Trois-Rivières, située entre la rivière des Mohawks et le pays de Genesé, donc en arrière d'Oswego, dans Onondaga. Dans le comté de Hampshire, Massachusetts, au confluent des rivières Chicopee, Ware et Swift, il y a la petite ville de Three-Rivers. Vers le portage qui mène à la rivière Kankakee, il y a Three-Rivers, sur la rivière Saint-Joseph (des Miamis), près de la frontière nord de l'Indiana, en ligne à l'est de Chicago. Enfin, à la Martinique, en 1795, A. Moreau de Joannès mentionne un endroit nommé les Trois-Rivières, situé au bord de la mer.³⁶

Nous croyons avoir démontré que, de 1535 à 1600, ou vers cette date, la rivière qui nous occupe portait le nom de Foix.³⁷ Après cela, et jusqu'à 1750 on l'appelait Trois-Rivières. Le terme « les Chenaux », qui dure encore, paraît remonter à 1634.³⁸ A partir de 1723, on rencontre le nom de Saint-Maurice, qui devient fréquent dans les écrits après 1750 et est à présent officiel, mais il n'est pas d'un usage général dans la région. (1895).

36. *Aventures de Guerre au temps de la république et du consulat*, II, 381; Sulte, *Histoire des Trois-Rivières*, p. 28.

37. Le nom de rivière de Fouez ou Foix n'a, en effet, duré que très peu. Vers 1600, il y a apparence que Pontgravé la nommait rivière des Trois-Rivières. Champlain adopta ce nom en 1603. Sulte, *Histoire des Trois-Rivières*, p. 15, 20.

38. Une branche de la famille Crevier a porté le nom de Deschenaux, c'est-à-dire des chenaux de la rivière Saint-Maurice où les Crevier ont possédé les îles Saint-Christophe et Bellerive (La Poterie). Sur ce terme populaire, voir Sulte, *Histoire de Saint-François-du-Lac*, p. 86; *Histoire des Trois-Rivières*, p. 20.

SHAWINIGAN ET GRAND'MÈRE ^[1]

Les cataractes des Grès et des Hêtres étant disparues en 1663, il en reste deux sur le Saint-Maurice qui sont dignes d'admiration: Shawinigan et la Grande-Mère. Le plumet appartient à Shawinigan à cause de son élévation (150 pieds), des blocs énormes de pierre tombés de la montagne à ses pieds et par la manière étrange dont les eaux précipitées sont retenues captives avant que d'effectuer leur évasion. Parlons d'abord de la Grande-Mère.

I

La Grande-Mère doit son nom à la forme du rocher qui sépare les deux chutes de cet endroit, et dont la ressemblance avec une femme assise était frappante autrefois (1850-1860). Je ne sais quelle apparence ces objets ont maintenant.

Les chutes sont superbes, en plein pays sauvage. Elles ont été les témoins des guerres du temps des Iroquois (1645-1664), alors que ces intrépides ravageurs se rendirent maîtres de tout l'Ottawa, de tout le Saint-Maurice et d'une partie du Saguenay. A la Grande-Mère, comme à Shawinigan, il fallait porter pour descendre ou

1. Aujourd'hui on écrit Grand'Mère.

monter la rivière et c'est là que les Iroquois s'embusquaient. La même chose avait lieu au Long-Saut et à la Chaudière, sur l'Ottawa.

Les peuples du haut Saint-Maurice étaient des gens timides que la moindre chicane effrayait, par conséquent, ils n'opposaient guère de résistance et se laissaient égorger comme des brebis. Ils allaient ordinairement par bandes de vingt à quarante personnes, campant où ils trouvaient à manger et mourant de faim lorsqu'ils ne trouvaient rien. De la sorte, la race ne se multipliait pas. C'étaient les gens les moins industrieux du monde.

Leur langage dérivait de l'algonquin et n'était qu'un patois. Ils se nommaient Attikamègues, ce qui signifie *poisson blanc*. En effet, ils vivaient de lièvres en hiver et de poisson blanc durant la belle saison. À l'automne, ils se cousaient, depuis la cheville du pied jusqu'à la tête, dans des peaux de lièvre et ce vêtement durait ainsi jusqu'à ce que la pourriture le fit tomber par pièces. On renouvelait alors la toilette, à même le magasin des lièvres qui était toujours abondamment pourvu de peaux et de poils.

Le Père Jacques Buteux visita ces pauvres gens en 1651 et remonta jusqu'au milieu de la rivière Matawan — la rivière de l'Enfer, à cause de ses chutes et de ses cascades. L'année suivante, il y retourna et fut tué au retour (10 mai), près de Shawinigan, avec le soldat Pierre Legros dit Fontarabie.²

Les Iroquois étaient partout. En 1661 eut lieu

2. *Mélanges historiques*, vol. 7, p. 28.

le grand massacre des Attikamègues. Cette fois il y eut bataille et déploiement d'héroïsme. Les femmes égalaient les hommes. Presque tous périrent plutôt que de se rendre.

Jacques Godefroy de Vieux-Pont, fils de Jean Godefroy de Lintot, des Trois-Rivières, qui était à la traite des pelleteries chez ces Sauvages, contribua sans doute à inspirer ceux-ci, car un survivant échappé à ce désastre raconte que le jeune homme commandait et qu'il fut l'un des derniers debout. Lorsqu'il reçut la mort, il se voyait entouré de cadavres et paraissait comme enfoui au milieu d'eux.³

Après 1665 il n'y eut plus d'Iroquois ni de guerre dans cette région, mais très peu d'Attikamègues se montrèrent aux Trois-Rivières. Il est vrai que les trafiquants français les relançaient jusqu'au milieu des lacs sans nombre et des marais qui fournissent leurs sources au Saint-Maurice et à l'Ottawa.

Vers 1690, on entend parler des Têtes-de-Boule de ces contrées, nation craintive, réfugiée « dans les hauts », comme les Maskegons ou peuples des marécages. Ces Têtes-de-Boule avaient sans doute de la parenté avec les Attikamègues. En tous cas, leur tête n'est ni trop ronde, ni trop grosse, ni trop pleine: ils existent encore sur le Saint-Maurice, en tout petit nombre, et végètent comme autrefois. On me dit que, sans les lièvres qui les nourrissent et les habillent, ils seraient disparus depuis longtemps.⁴

3. *Mélanges historiques*, vol. 2, p. 48; vol. 7, p. 32, 33.

4. *Mélanges historiques*, vol. 6, p. 187.

La chute appelée à présent Shawinigan, n'est mentionnée par aucun nom avant 1816. On en avait parlé auparavant comme de la première grande chute en remontant le Saint-Maurice.

En algonquin, langue du pays, autrefois, ce terme veut dire un instrument à percer, que l'on conduit, à la main, car la terminaison ou désinence « gan » sert à indiquer un outil manié par une personne. En algonquin, il faut prononcer « Sha-8inigane. » La lettre 8 forme un son plus doux que le w et se rapproche le plus de l'accent algonquin, aussi nos registres français s'en servent-ils de préférence à « oui » et « we ». ⁵

Donc: le « Perçoir ». En effet, le flot précipité de la chute traverse une fissure dans la muraille de rochers, il perce son chemin dans cet amoncellement de grands blocs qui semblent s'être jetés là pour empêcher d'aller plus loin. C'est « l'« Aiguille », pour la même raison. C'est le « Chas de l'Aiguille », si vous voulez donner l'image d'un fil qui passe par un trou, mais ici la fissure n'est pas fermée dans sa partie supérieure. « Chasse »: le traversoir ou perçoir. « Nigane »: poussé par la main. Qu'un plus savant l'explique! ⁶

Une devinette pour terminer: sur une carte manuscrite de 1731 on voit, quelque part entre la

5. Voir *Mélanges historiques*, vol. 1, p. 87.

6. On verra plus loin qu'après avoir adopté ce sens (*l'Opinion publique*, 14 octobre 1875). M. Sulte s'est arrêté sur la version de l'abbé Nap. Caron. D'ailleurs, l'origine du mot Shawinigan a donné lieu à une longue controverse et la question n'est peut-être pas tout à fait réglée, P.-G. Roy, *Noms géographiques de la P. de Q.*, p. 443-445; H. Magnan, *Dictionnaire des paroisses, missions et municipalités de la P. de Q.*, p. 642, 643.

Grande-Mère et Shawinigan, cette inscription : « Chabetsiouatagane ou chemin des Trois-Rivières ».

Il y a une récompense pour le monsieur, la dame ou la demoiselle qui expliquera ce mot sauvage.

II

Lorsque ces lignes furent publiées (1874), on m'a reproché d'avoir passé à la légère sur la chute de Shawinigan, et d'avoir, pour la première fois, écrit ce nom avec le chiffre 8 au lieu du *w*.

Grave reproche à ce qu'il paraît. Mais on sort de plus mauvais pas. Tâchons de nous tirer de « c'tui-cy », comme dirait Lescarbot.

Le son du 8 a une toute autre valeur que le *w*. Demandez-en des nouvelles aux Algonquins. Le *w*, ou double *v*, n'a pas même de son déterminé dans la langue anglaise. Demandez-le aux Anglais. Ces derniers cependant l'ont introduit dans l'orthographe des langues sauvages; ne pouvant prononcer le 8, ils se servent de la lettre qui, dans plusieurs cas, s'en rapproche le plus; bons enfants comme toujours, nous l'avons adoptée d'eux. Sommes-nous dans le juste? non.

Nous ne voyons pas de raison pour nous conformer à cet usage, bien qu'il soit devenu général.

Pour que le mot ait son allure algonquine, comme de droit, il faut l'écrire *Sha8inigan* et le prononcer *Sha8inigane*. La terminaison, l'*e* muet, se prononce sans s'écrire, parce que, en algonquin,

l'n est toujours sonore. De là « Métaberotin », qui se dit « Métaberotine », ou mieux « Metaber8-tine ».

D'où vient ce mot: « Shawinigan »? Que signifie-t-il?

Il vient du sens d'une chose que nous allons essayer d'expliquer. Mais commençons par citer les écrivains qui ne l'admettent pas de la même façon que nous.

Le R. P. L.-F.-R. Déléage, O.M.I., missionnaire des Têtes-de-Boule, nous écrit: *Oshaweine*, le hêtre; *Oshawenigane*, portage aux hêtres.

Elzéar Gérin se fait l'écho d'une autre opinion et dit: « Le mot est Shabonigan, portage fait en fêne ». Ce portage a des arrêtes aigües qui font penser à la conformation du fruit du hêtre.

Mgr L.-F. Laflèche veut que ce soit *l'aiguille*.

Le R. P. Albert Lacombe, O.M.I., est du même avis: « Shawinigan pour Chabonigan; en langue crise (langue algonquine) c'est le nom d'un instrument qui sert à transpercer, comme un traversoir, une aiguille. »

Voici comment est formée la chute.

L'eau du Saint-Maurice tombe par deux pentes roides, mais non isolées l'une de l'autre, dans un gouffre où elle bouillonne et se tord, parce qu'elle est arrêtée par une haute muraille coupée à pic. Au premier coup d'oeil on ne voit point qu'elle en puisse sortir, étant enserrée de toute part à la hauteur de plus de cent pieds et, soit que l'on regarde d'un côté ou de l'autre, la cataracte paraît s'enfoncer dans un abîme qui la

dévore. Bien plus, ceux qui arrivent à elle par la baie l'entendent gronder tout près d'eux et ne la voyent pas. Ce n'est que vis-à-vis de l'écartement ou goulet de rochers par où elle sort qu'ils se rendent compte tout-à-coup de ce mystère. La montagne s'est fendue, non pas dans la direction où court la rivière, mais obliquement, et c'est par là que passe cette « colonne d'eau du déluge ». La fente est nette et coupée à pic. La chute s'y engage comme quelqu'un qui tenterait de se glisser par une ouverture très étroite; la tête d'abord, les épaules ensuite, puis le corps, en rampant et faisant des efforts suprêmes. Telle est l'image. Le flot débouche par ce canal rétréci et se mêle sans fracas aux petites lames de la baie. Nous venons de le dire, on y arrive sans s'en apercevoir.

Ce dégagement se fait donc par un col. La chute a l'air de percer le rocher. Qu'on appelle ce passage le chas de l'aiguille ou que l'on dise: la chute de l'aiguille, le torrent traverse la montagne, et l'on ne s'écarte pas du mot Shaḡinigan, car, dans ce trou de l'aiguille, la poussée des eaux semble opérer à l'instar d'une alène qui se fait passage, piquant à travers l'étoffe ou le cuir.

Toute chose porte son nom chez les Sauvages comme chez nous; les Algonquins y ajoutent la terminaison *nigan* lorsqu'il s'agit d'un instrument que l'on mène à la main: le perçoir, l'aiguille, etc.⁷

Les noms sauvages ont été impitoyablement mutilés et dénaturés par les écrivains. C'est à qui fera le pire et s'en vantera. Ce n'est pas ici le lieu

7. Voir la note 6.

d'en parler au long, mais qu'il nous soit permis de signaler un article du genre sérieux publié dans un magazine anglais de bon ton, qui « prouve » que les mots *Chagouamigon* et *Shawinigan* sont une seule et même chose!

Reste à savoir depuis quand cette chute digne de plus d'attention que ne lui en témoignent les touristes, a l'aspect qu'elle présente aujourd'hui. Peut-être sa forme actuelle ne date-t-elle que des tremblements de terre de 1663. En tout cas, nous dirons avec Joseph Bouchette: « Peu d'endroits portent autant de marques des convulsions de la nature. Il semble évident que le chenal où passent maintenant les eaux a été ouvert par la rupture des rochers. »

Le même auteur pense que le Saint-Maurice produira un jour une troisième chute sur sa rive droite, non loin des deux autres et que le nouveau torrent inondera les terres basses où la petite rivière Sha8inigan débouche à la baie.⁸ A l'époque de la crue des eaux, au printemps, la rivière déborde assez amplement de ce côté pour y faire une belle et forte cascade à l'endroit indiqué par Bouchette.

La petite rivière sort du canton de Caxton et vient aboutir à la baie de Sha8inigan, comme on voit. Les Sauvages lui ont imposé le nom de *Manigousito*, c'est-à-dire « le pied du rapide ».

Dans le Wisconsin, il y a les chutes Sheboygan: objet perforé, en langue algonquine. Un instrument qui sert à transpercer, comme un poin-

8. Cette baie n'est que le Saint-Maurice évasé.

çon, une aiguille, un traversoir, se nomme Sha8inigan en langue crise (algonquine aussi).

Voilà bien qui donne à croire que notre Shawinigan signifie: rocher troué, mais si c'était autrement?

Sommes-nous sûrs que ces quatre syllabes représentent de vrais sons algonquins? Nous les avons appris des Anglais, de simples passants, tout-à-fait étrangers à cet idiome. Les Têtes-de-Boule y perdent leur latin. Ces bons indigènes, qui vivent sur les lieux, disent: Osha8negane, portage en fêne; ascha8eine, le hêtre. Le fêne est le fruit du hêtre. Ils disent aussi de notre chute: Shabonigane, le portage en fêne, et il a effectivement cette forme. Ainsi, la chute elle-même n'a pas de nom, c'est le portage qui est mentionné.

Les Abénakis de Saint-François-du-Lac, familiers avec l'endroit qui nous occupe, le nomment Asa8anigane dans leur dialecte algonquin: la côte qui change de bord. C'est le portage, mais non la chute.

Les Sauvages prononcent le chiffre 8 comme les Français, et non pas comme le w anglais. Chez eux, la lettre n est sonore comme dans l'anglais, de sorte que la désinence gan se dit gane ou gann.

Pour éviter la chute, les voyageurs montent une côte et, rendus au sommet, ils sont sur une crête, d'où il faut descendre pour continuer la route. Portage en fêne, c'est bien trouvé.

Sur une carte manuscrite de 1731, il y a, entre la Grande-Mère et Shawinigan (ces deux noms ne paraissent pas) une inscription comme suit:

« Chabetsiouatagane ou chemin des Trois-Rivières ». Je prends cela pour le nom sauvage du Saint-Maurice, qui, vers cette époque, commençait à se nommer Saint-Maurice, mais était plus connu sous le nom de « Rivière des Trois-Rivières ».

Francis Hall, lieutenant au 14^e dragons, passa la journée du 29 juillet 1816 dans « le village des Trois-Rivières »; le 30 il partit en canot d'écorce pour visiter les chutes de « Shawinigan », comme il écrit ce nom. Le lendemain il se dirigeait vers Montréal. Sa manière d'écrire le nom sauvage de la localité qui nous occupe, ne saurait faire autorité. Bouchette, qui, quelques années plus tard, continue cette orthographe, est dans le même cas. Hawley pareillement. Et moi aussi.

Qui était William Fitz Hawley? L'auteur du premier roman canadien. Ce brave homme, rempli d'admiration pour les merveilles de la nature, a décrit Shawinigan (en 1831), et en a fait le théâtre de scènes imaginaires qui se seraient passées vers 1640, alors que la bourgade des Trois-Rivières comptait à peine cinquante âmes. J'en ai parlé ailleurs.⁹ Le titre de l'ouvrage, *The Unknown*, promet la description d'une existence mystérieuse et c'est bien cela, car *l'Inconnu* raconte, en vers et en prose, des aventures de plus en plus étourdissantes et décousues, tout le long du récit. Par bonheur, le conte finit par un mariage, ce qui nous ramène à la vie réelle, après un combat contre les Sauvages devant la chute qui gronde et couvre les

9. M. S. R. C., 1900, p. 117.

cris des mourants. Comme Shawinigan manque de légende, nous pouvons toujours adopter celle-là, en attendant mieux.

Ajoutons la note fournie par l'abbé Nap. Caron :

« Lorsque j'écrivis mes *Deux voyages sur le Saint-Maurice*, j'allai prendre des renseignements dans une famille qui avait passé de longues années au milieu des Algonquins appelés *Têtes-de-boule*. Parmi ces bonnes gens, je trouvai une vieille Sauvagesse qui, malgré ses quatre-vingts ans, paraissait encore pleine de force et d'intelligence. Je profitai donc de la bonne occasion qui s'offrait à moi, pour poser la question suivante :

« Dans la langue algonquine, comment nommez-vous la chute de Shawinigan ?

« La vieille me répondit immédiatement : Achawénékame, en appuyant très fortement sur la syllabe *wé* ; et le chef de la famille donna une marque d'assentiment, comme pour dire que c'était bien cela.

« Mais Achawénékame, continuai-je, qu'est-ce que cela veut dire ?

« Cela veut dire crête.

« Et pourquoi ce nom de crête ?

« Parce que les Sauvages étaient obligés de monter sur une crête de rocher, quand ils faisaient le portage de la chute.

« Je me souvins alors de ce rocher que le Saint-Maurice contourne quand il va former la chute de Shawinigan, et je me dis à moi-même que le nom donné par les Sauvages est véritablement

bien trouvé. Je me rappelai aussi que dans ma jeunesse les gens instruits disaient plutôt Chawinigame, ce qui se rapproche encore plus du terme algonquin.

« Voulant cependant avoir quelque chose de bien positif, je dis à mes interlocuteurs :

« Vous savez que, nous autres, nous disons Shawinigan ; le mot ainsi prononcé, n'a-t-il pas un autre sens que le terme Achawénékame ?

« Ils me répondirent tous les deux à la fois : « C'est la même chose ».

« Depuis cette conversation que je rapporte aussi fidèlement que possible, je suis demeuré convaincu que Shawinigan est un mot algonquin, que ce mot veut dire crête, et que lui chercher péniblement une autre étymologie c'est perdre son temps et ses peines. »

III

Connaît-on le Shawinigan ? Bien peu. Il lui manque pour cela d'être accessible par voie ferrée. Des Trois-Rivières, on y va et on en revient dans une petite journée, il est vrai, mais les gens sont devenus difficiles : ils veulent aller avec la vitesse de l'oiseau. Hé ! donnez-nous le chemin de fer des Piles!¹⁰

Nous en appelons aux Trifluviens. Quel est celui d'entr'eux qui ne s'est pas senti froissé à la lecture de livres et de notes de voyage où l'on rencontre invariablement cette phrase : « Nous pas-

10. Cet article a été écrit en 1875.

sâmes aux Trois-Rivières la nuit et le lendemain nous étions à Montréal ». Et combien plus devons-nous trouver à redire aux récits des touristes qui se donnent la peine de consacrer un chapitre aux chutes et cascades que présentent les cours d'eau de notre pays, et qui omettent totalement de mentionner les douze ou quinze curiosités de ce genre qu'offre le bas du Saint-Maurice, y compris Sha8inigan, ce torrent des époques antédiluviennes.

L'un de nous, un Trifluvien de la bonne roche, Joseph-Edouard Turcotte, s'était donné la tâche, vers 1858, de réhabiliter ce site pittoresque dont nos ancêtres faisaient grand cas. Homme politique influent, il comptait sur des ressources que n'a pas le vulgaire. Croyant réussir promptement à relier le haut Saint-Maurice au Saint-Laurent par un chemin de fer, il consacra d'abord quatorze mille piastres à l'érection d'un hôtel près la chute de Sha8inigan, sur le parcours de ce chemin. C'était prématuré. Nous avons tous assisté à la ruine de ses espérances; chaque jour nous démontre la justesse des vues d'ensemble de ce grand citoyen. Pour ne parler que du côté agréable, dès que la voie ferrée des Piles sera construite, Sha8inigan deviendra le rendez-vous des gens qui cherchent le plaisir, une température à souhaits et l'agrément de la vie des bois.

Ces années dernières, par une journée sereine de l'été, servant de guide à sir Narcisse et à lady Belleau, nous nous aventurâmes, un peu en amont de la pointe à la Chevalière, dans un sentier à moitié battu, où les lianes, les fleurs sauvages et les

fruits des forêts canadiennes égayaient la vue et embarrassaient notre marche. Le sol va tout d'abord en montant. A peine avons-nous fait cent cinquante pas que les débris d'un pont rustique jeté sur une ravine se présentèrent.

—Pourquoi ce pont? Il y a donc du monde ici?

—Il y en a eu, madame.

—Et ce frémissement du sol, et ce grondement étrange, que signifie...?

—Pardön, vous le saurez bientôt.

Et nous montions toujours; arrivés à la seconde étape, les arbres nous donnaient profusément leur ombrage. Les oiseaux chantaient. Les fleurs semblaient nous sourire. Un petit ruisseau bruissait à deux pas. Rien de délicieux comme ce séjour.

—Que c'est désolant à penser cet abandon, dit lady Belleau, et pourtant que c'est délicieux à voir! Les hommes ignorent donc tout à fait ce coin de terre?

—Non pas, madame, il en est au contraire qui le prisent fort.

—Oui, je comprends, des Sauvages comme vous! Mais ce tremblement de terre qui ne finit pas m'inquiète.

—C'est un pays qui tremble de joie de vous voir, madame.

Nous nous remîmes à l'ascension de la montagne, une bonne pâte de montagne, pas difficile à gravir. Nous avons fait ainsi vingt arpents

lorsque les visiteurs laissèrent échapper un cri de surprise :

—Un château! la demeure de la belle au bois dormant?

Et du même coup un autre cri :

—Dieu! que c'est terrible! une rivière qui perd pied!

Nous étions brusquement en face du Sha8inigan et de l'hôtel Turcotte.

Un hôtel à six grands étages, plus vaste que tous ceux de nos villes, plus spacieux peut-être que n'importe quelle construction de ce genre élevée à Saratoga, San-Francisco ou New-York. Une folie monumentale, une trouvaille incompréhensible au fin fond des bois.

Des salles de cent pieds de longs; des escaliers immenses; une double galerie, à des hauteurs vertigineuses, qui nous ouvre la vue des environs et qui place la cascade, de cent cinquante pieds au moins, sous nos pieds.

Les plus beaux bois du Saint-Maurice sont entrés dans ce géant des caravensérails. On n'y voit que du bois. Certains panneaux de la salle de bal sont uniques. Et pour tout meuble, des restants d'établis, des manches de ciseau brisés, des ripes,—enfin le spectacle du travail interrompu avec l'espoir d'être repris. Les arbres de la forêt poussent leurs branches par les fenêtres du second étage, mais il reste quatre étages où ils ne peuvent atteindre. Nous avons mangé des merises cueillies de cette façon dans la salle à dîner.

Les ouvriers qui ont mis la main à cette cons-

truction y travaillaient avec l'ardeur des artistes. C'était un édifice populaire à l'égal de son propriétaire. On va même jusqu'à dire qu'un menuisier irlandais ou autre, en était tellement entiché qu'il voulut donner à son fils naissant le surnom de *Sha8inigan Hôtel*. Le curé refusa de l'inscrire.

Quand on a parcouru les environs immédiats de l'hôtel, le plan de M. Turcotte se montre avec sa praticabilité. Le site est des plus pittoresques; il y a installé un hôtel. Le terrain se prête aux mille combinaisons de l'art du jardinier, il y avait fait tracer des sentiers en tous sens, placer des ponts, des lieux de repos, des gazons, etc. Quant aux ombres, aux hermitages et aux bocages, l'étoffe était abondante, on y tailla à volonté. Déjà la renommée attirait sur ce curieux domaine l'attention de la foule,—mais la guerre américaine survenant de concert avec des revirements dans notre politique, la baguette magique qui avait fait surgir ces beautés se changea en roseau; à l'agitation succéda l'immobilité; la forêt reprit le terrain qu'on lui avait arraché; un souffle de mort passa sur cette terre, et la solitude n'en est plus troublée que par les mugissements de la cataracte et le cri de surprise de quelques touristes. Plus tard, on en tirera des légendes qui ne sont pas encore nées.¹¹

11. *Le Nouveau-Monde*, 15 août 1878, rapporte une dépêche des *Trois-Rivières* qui annonce que le magnifique hôtel situé près des chutes de Shawinigan, et qui avait été construit par feu l'hon. J.-E. Turcotte a été entièrement détruit par un incendie allumé par la foudre, dimanche soir précédant. Ce château appartenait alors en partie au juge Drummond, de Montréal, et à A. Turcotte, des *Trois-Rivières*.

UN NIAGARA DISPARU

TREMBLEMENTS DE TERRE DE 1663

Le présent article est géographique, topographique et historique. Il a même un tremblement de terre et quelque chose des temps primitifs du globe, mais le sujet l'exige et je m'y prête volontiers.

Au mois de juin 1649 le Père Jérôme Lalemant, étant aux Trois-Rivières, apprit que les Iroquois venaient de capturer quatorze Algonquins, dans la rivière des Trois-Rivières « au dessus du deuxième saut. » Je prends le deuxième saut pour Shawinigan. Le premier saut se nomme les Grais ou les Grès. Il n'existe plus que sous une forme très humble, mais c'est encore la première chute ou nappe d'eau tombant d'une certaine hauteur dès que l'on est entré dans le Saint-Maurice.

Le 27 mars 1651 le Père Jacques Buteux partait des Trois-Rivières avec trois Français et une quarantaine de Sauvages, pour remonter le Saint-Maurice, raquettes aux pieds, par un beau temps, un soleil chaud qui faisait fondre les neiges, et il dit : « tout le chemin que nous pûmes faire ; cette première journée, fut d'environ six lieues, marchant dès le matin jusqu'au soir ». Si vraiment ils avaient parcouru six lieues ils étaient aux Grais, mais la fatigue a dû contribuer à faire paraître la route plus longue.

« Le chemin fut parmi de continuel torrents rapides... nous étions contraints de marcher le pied et la raquette en l'eau... la fin de la journée fut plus rude que le reste, à raison d'un vent froid qui gelait nos souliers et nos bas, mouillés depuis le matin. » Ils ont dû camper cette nuit au ruisseau des Aulnes, ou même un peu plus haut.

« Le lendemain, à une lieue de notre gîte, nous rencontrâmes une chute d'eau qui nous boucha le passage. Il fallut grimper par dessus trois montagnes, dont la dernière est d'une hauteur démesurée... Suivaient environ de lieue en lieue, trois autres sauts d'une prodigieuse hauteur, par lesquels la rivière se décharge avec un bruit horrible et d'une étrange impétuosité. »

La chute aux trois montagnes s'appelle à présent les Grais (les Grès) et il n'y a plus de montagne. Les trois autres sauts correspondent à Shawinigan, qui est maintenant plus élevé qu'il ne l'était en 1651; les Hêtres, bouleversés depuis 1651 et réduits à un fort rapide; la Grande-Mère, toujours majestueuse avec sa figure de femme assise entre les deux chutes.

Aux Grais donc était le « premier saut ». Ensuite, comme aujourd'hui, on rencontrait Shawinigan, les Hêtres, la Grande-Mère.

« Enfin, après onze heures de marche, nous nous arrêtâmes au haut d'une montagne très difficile à surmonter » — la montagne de la Grande-Mère. Et le voyage se continua.

Le Père Buteux était de retour aux Trois-Rivières le 18 juin, après avoir passé par toutes

les misères et les fatigues d'une pareille course en pays sauvage.

Le même missionnaire repartit le 4 avril 1652. Après un mois et quelques jours employés à visiter les Attikamègues qui se tenaient réunis le plus possible sur la Matawan pour entendre ses instructions religieuses, on fut obligé de se séparer par suite de la famine. Ceci eut lieu le jour de l'Ascension, 9 mai.

Le Père Buteux reprit le chemin des Trois-Rivières avec un jeune chrétien huron, Thomas Tsond8tannen, et un soldat, Pierre Legros dit Fontarabie, arrivé de Montréal le 27 avril 1650.

« Le lendemain de ce départ, dixième jour du mois de mai, écrit le Père Paul Ragueneau, ils continuèrent leur route, et ayant été obligés de se débarquer par trois fois, en des endroits où la rivière va tombant dans des précipices, lorsqu'ils faisaient leur troisième portage, chacun chargé de son fardeau, ils se virent investis par quatorze Iroquois qui les attendaient au passage ». Tous trois furent tués et leurs corps jetés à la rivière.

La région où le Père Buteux avait rencontré les Attikamègues, l'année précédente et cette année, nous fait comprendre que, bientôt après la séparation, lui et ses deux compagnons passaient par la Grande-Mère, les Hêtres et Shawinigan, trois fameux portages. Alors, c'est au troisième portage, en descendant la rivière, c'est-à-dire à Shawinigan, que les Iroquois se tenaient en embuscade et c'est là que furent tués les trois hommes. Notons bien que c'était en descendant la rivière et qu'il faut

partir avec ceux d'une localité au-dessus de la Grande-Mère. Ceux qui ont dit que le Père Buteux périt en remontant le Saint-Maurice, avaient mal lu le récit du Père Ragueneau.

Voyons comment cette région du bas Saint-Maurice s'est transformée.

J'ai aimé certains vieux mots que les premiers colons du Canada employaient et dont l'usage s'est perdu.

Nous disons : tremblement de terre. Lorsque la Mère de l'Incarnation ou Pierre Boucher parlent du « tremble-terre » de 1663, il me semble que cette expression, devenue étrange pour nos oreilles, fait mieux comprendre qu'il s'agissait d'un événement extraordinaire. En tous cas, c'est matière de fantaisie. Passons.

L'année 1663 fut remarquable par des agitations du sol dont la violence et la durée n'ont jamais été égalées depuis en Canada. Les écrits du temps en parlent au long ; il suffit de les citer pour intéresser le lecteur. Le 5 février, sur le soir, la première et la plus rude secousse de toutes celles que l'on ressentit aux Trois-Rivières « commença par un bruissement semblable à celui du tonnerre. Les maisons avaient la même agitation que le coupeau des arbres pendant un orage, avec un bruit qui faisait croire que le feu pétillait dans les greniers ».

Ce mouvement se prolongea une trentaine de minutes, dont un petit quart d'heure dans sa plus grande force. Chacun pensait que la terre allait s'ouvrir et absorber le village. Les oscillations

prenaient des allures variées. Elles imitaient « tantôt le branle d'un grand navire qui se balance sur ses ancres et donne le mal de mer » et tantôt elles procédaient par secousses inégales et précipitées, ou par bonds, les uns saccadés, les autres moins vifs, sentant pour ainsi dire la fatigue.

« Les pieux de la palissade des Trois-Rivières et des clôtures particulières semblaient danser. La terre s'élevait à l'oeil de plus d'un grand pied, bondissant et roulant comme des flots agités. Néanmoins, comme les maisons sont toutes de bois, car il n'y a pas de pierre aux Trois-Rivières, l'effet extérieur se termina à la chute de quelques cheminées, mais les effets qui paraissent les plus considérables se sont faits dans les consciences ».

Il n'en fallait pas autant alors, et il n'en faudrait guère plus de nos jours pour monter les imaginations.

Une circonstance ajoutait à la terreur des témoins de cette scène, je veux parler des ravages causés dans la colonie par la vente des boissons fortes aux Indiens, et des résultats scandaleux que cette licence avait produits. Il n'était question partout que des malheurs que le ciel ne manquerait pas de faire tomber sur une population oublieuse de ses devoirs, et rien ne pouvait arriver plus à propos qu'un tremblement de terre ou quelque autre phénomène considérable pour entraver, d'une manière sérieuse, la marche du fléau de l'ivrognerie. On en croira ce que l'on voudra, mais je trouve tout naturel que le bon Dieu, qui a fait le déluge universel pour noyer la race humaine

devenue indigne de ses faveurs, ait permis un bouleversement de la terre pour ramener à l'ordre un petit peuple qui s'oubliait. J'y vois même un signe de prédilection pour le Canada. Qui aime bien, châtie bien.

« L'on assure qu'on a vu un spectre en l'air, portant un flambeau à la main, et passant de l'Ouest à l'Est par-dessus la grande redoute de ce bourg des Trois-Rivières », écrit la Mère Marie de l'Incarnation.

De semblables légendes sont attachées à bon nombre de récits touchant des catastrophes publiques dans divers pays. Fondées ou non, elles ont l'effet salutaire de porter les populations à réfléchir.

Au Canada comme ailleurs, en face d'une calamité publique, on a vu le moral d'une foule de gens reprendre le droit chemin. A quelque chose malheur est bon.

Voyons l'étendue des ravages.

« A cinq ou six lieues dans le fleuve des Trois-Rivières, les côtes, de part d'autre, quatre fois plus hautes que celles d'ici,¹ ont été enlevées de leurs fondements, déracinées jusqu'au niveau de l'eau, dans l'étendue d'environ deux lieues de longueur et de plus de dix arpents en profondeur dans la campagne, et elles ont été renversées avec leurs forêts jusque dans le milieu du canal, y formant une puissante digue. Dans ce violent trans-

1. Ce doit être l'endroit appelé les Grais ou les Grès, où les côtes qui existent encore mesurent au-delà de deux cents pieds. Le cap Métaberotin et le Platon des Trois-Rivières n'avaient pas moins de soixante pieds d'élévation.

port, il s'est fait un tel débris qu'à peine un arbre est demeuré entier, étant pour la plupart débités en longueur comme des mâts de navires ».

Un autre contemporain de ces événements dit: « Selon le rapport de plusieurs de nos Français et de nos sauvages, témoins oculaires du fait, bien avant dans notre fleuve des Trois-Rivières,² à cinq ou six lieues du bourg, les côtes qui bordent la rivière de part et d'autre et qui étaient d'une prodigieuse hauteur³ sont aplanies, ayant été enlevées de dessus leurs fondements et déracinées jusqu'au niveau de l'eau. Ces deux montagnes, avec toutes leurs forêts, ayant été ainsi renversées dans la rivière, y formèrent une puissante digue qui obligea ce fleuve à changer de lit et à se répandre sur de grandes plaines nouvellement découvertes, minant néanmoins toutes ces terres éboulées et les démêlant petit à petit avec les eaux de la rivière, qui en sont encore si épaisses et si troubles qu'elles font changer de couleur à tout le grand fleuve de Saint-Laurent. Jugez combien il faut de terre tous les jours pour continuer, depuis près de trois mois, à rouler ces eaux toujours pleines de fange ».

Une lettre écrite des Trois-Rivières dans le cours de l'été, contient ce qui suit: « On voit de nouveaux lacs où il n'y en eut jamais. On ne voit plus certaines montagnes qui sont engouffrées. Plusieurs sauts sont aplanis. Plusieurs rivières ne paraissent plus. La terre s'est fendue en bien des endroits et a ouvert des précipices dont on ne

2. Le Saint-Maurice.

3. Les Grais.

trouve point le fond. Enfin, il s'est fait une telle confusion de bois renversés et abîmés, qu'on voit à présent des campagnes de plus de mille arpents toutes rases et comme si elles étaient toute fraîchement labourées, là où, peu auparavant, il n'y avait que des forêts ».

« Depuis trente ans que je suis dans ce pays, écrivait, de son côté, Pierre Boucher, je n'ai rien vu de semblable au tremble-terre qui a duré cette année plus de sept mois, surtout vers Tadoussac, où il s'est fait sentir extraordinairement. Nous en avons eu, dans les commencements, des atteintes aux Trois-Rivières, et jusqu'au Mont Royal ».

D'après cette dernière phrase et en comparant les dates des lettres des Trois-Rivières déjà citées, on voit que le Saint-Maurice subit ces bouleversements de février à avril. Des marsouins et des vaches marines remontèrent le fleuve et furent vus devant les Trois-Rivières et au lac Saint-Pierre.

La Mère Marie de l'Incarnation ajoute à ce qu'elle a dit au sujet des Trois-Rivières que « le ravage est encore plus grand et avec des circonstances plus surprenantes sur la rivière de Batiscan. Il y avait alors cinquante personnes en ces quartiers,⁴ tant Français que Sauvages, dans les lieux où le tremblement a fait le plus de grands ravages et creusé de plus profondes abîmes. Je remarquerai quelques circonstances que j'ai tirées de quelques particuliers, car chacun n'était attentif qu'à soi-même et au moyen de se sauver des ouvertures qui se faisaient à leurs côtés. On entendait des bruits

4. Cinquante personnes des Trois-Rivières et des environs.

qui ressemblaient à des décharges de canon ou à des coups de tonnerre qui, mêlés aux chocs des arbres qui s'ébranlaient, se frappaient et tombaient par centaines sur le sol, épouvantaient les habitants. Les Sauvages et les Français étaient sous l'empire de la terreur la plus complète. Les Sauvages tiraient leurs armes à feu pour chasser le manitou. Il sortit du sol, pendant toute la nuit, des bouffées de chaleur étouffante. Des gens m'ont assuré qu'ils avaient vu des montagnes s'entrechoquer et disparaître à leurs yeux. D'autres ont vu des quartiers de rochers s'élever en l'air jusqu'à la cime des arbres. J'ai parlé à un qui courut toute la nuit, à mesure qu'il voyait la terre s'ouvrir. Un Français s'étant échappé d'une cabane abattue par les secousses, et y étant retourné pour prendre son fusil, trouva une mare d'eau assez profonde à l'endroit où il avait allumé du feu dans la journée. Ceux qui étaient plus éloignés et au delà du grand débris (les Grais?) assurent qu'en retournant (en revenant aux Trois-Rivières) ils ont côtoyé plus de dix lieues sans en avoir pu découvrir ni le commencement ni la fin, ni sonder la profondeur, et ils ajoutent que, côtoyant la rivière Batiscan, ils ont trouvé de grands changements, ni ayant plus de sauts où ils en avaient vus auparavant et les collines étant tout à fait enfoncées dans la terre. Il y avait ci-devant, une haute montagne; aujourd'hui, elle est abîmée et réduite à plat pays aussi uni que si la herse y avait passé; l'on voit seulement en quelques endroits l'extrémité des arbres enfon-

cés, et en d'autres des racines qui sont demeurées en l'air, la cime étant abîmée dans la terre ».

En certains lieux on observa qu'en frappant le sol du pied on lui faisait rendre un son qui indiquait l'existence de vides opérés par des éboulis intérieurs.⁵

Dans la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, il y a, de notre temps, de larges fondrières ou terrains ressemblant aux tourbières, pleines de débris de forêts.

Les terrains qui s'enfoncent ou s'éboulent en grosses masses sont assez communs dans les paroisses avoisinant les Trois-Rivières. Cela provient autant de l'action des tremblements de terre, qui ont disloqué la couche terrestre, que du travail lent et sûr des petits cours d'eau qui s'infiltrent dans les crevasses ainsi formées, minent les couches de sable du sous-sol et finissent par ne laisser qu'une surface de terre trompeuse appuyée sur quelques piliers de terre forte, faciles à rompre.

L'aspect des localités, entre le Cap-de-la-Madeleine et Champlain, confirme les récits de 1663. Bien d'autres endroits portent aussi la marque de semblables cataclysmes. L'île Ogden, dans l'embouchure du Saint-Maurice,⁶ a été vue par Champlain et, dès lors, on ne saurait croire qu'elle provient du tremble-terre de 1663, comme on me

5. *Les Relations des Jésuites*, 1663, p. 4, 5; *Lettres historiques de la Mère Marie de l'Incarnation*, p. 582-584; Pierre Boucher: *Histoire naturelle de la Nouvelle-France*, p. 6.

6. Le Saint-Maurice arrive au fleuve en trois embouchures formées par des îles, de là le nom des Trois-Rivières.

l'a fait dire autrefois (1877), mais elle est manifestement détachée de la côte du Cap.

L'île aux Tourtres, un peu au-dessus des Grais, montre par sa position et la coupe du rivage qui lui fait face, qu'elle a dû glisser de la terre ferme dans la rivière.

Les côtes des Grais, ainsi que celles de Saint-Barnabé, paraissent avoir reçu leurs capricieuses formes des ébranlements terrestres, soit ceux de 1663 ou auparavant. Soulevées sur un point, calées sur un autre, toutes en dos d'âne et en creux ces côtes si bien connues chez nous ont fait pester les voyageurs obligés de les monter et de les descendre alternativement.

Aux chutes de Shawinigan et de la Grande-Mère, les montagnes, travaillées par des efforts volcaniques, ont changé de forme. Des masses de rochers se sont abattues au pied des éminences; des îles ont surgi qui font contraste avec les autres dont la création a été l'oeuvre du temps. Des aiguilles ou pyramides de pierre ont été remuées comme si une puissante main les avait arrachées de leurs bases pour les replanter à côté.

Le changement le plus extraordinaire eut lieu aux Grais. Là se trouvait une chute dont la description du Père Buteux, douze années avant 1663, nous porte à croire que c'était un second Niagara. La Mère Marie de l'Incarnation écrit en 1663: « Le premier saut, si renommé, n'est plus, étant tout à fait aplani ».

La rivière, entre ce fameux saut et la chute actuelle de Shawinigan, devait avoir un niveau

très élevé avant 1663. La disparition du saut des Grais la réduisit à son état actuel et Shawinigan y gagna probablement une centaine de pieds en élévation, d'après le mode de ce paysan qui, pour hausser le plafond de sa chaumière, creusa le sol sous ses pieds (la cave). Le Shawinigan n'est le roi du Saint-Maurice que depuis l'abaissement des Grais.

(1877 et 1911).

LES TÊTES-DE-BOULE

Voici un rapport que Joseph-Michel de Niverville, né en 1765, écrivait en 1845 en sa qualité d'agent des Sauvages. Je me rappelle très bien ce vieux soldat dont la forte taille et la bonhomie plaisaient aux enfants du voisinage. Il demeurait rue Bonaventure vis-à-vis la grosse maison de pierre, et la dernière fois que je l'ai vu il s'en allait aux champs assis sur une chaise de paille placé dans le milieu d'une charrette traînée par un cheval qu'il conduisait lui-même. J'étais enfant de chœur à son inhumation le 19 mai 1853. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Voici le rapport en question : « Algonquins des Trois-Rivières. Ces Sauvages sont au nombre de quatre-vingt-dix-neuf. A l'exception d'un chef, qui possède une ferme à Batiscan, et de trois autres familles, qui ont des maisons et des morceaux de terre aux Trois-Rivières, ils ne possèdent aucune propriété foncière et vivent entièrement de chasse et de pêche.

« Ils demeurent dans des cabanes et sont hors d'état, à cause de leur pauvreté, d'acheter ou de bâtir des maisons. N'ayant aucune terre, ils ignorent absolument l'agriculture et font principalement la chasse sur la rivière Saint-Maurice.

« Les femmes font des mitaines brodées, des souliers sauvages et autres articles de fantaisie qui se vendent assez bien aux Trois-Rivières. Le chef

qui est établi à Batiscan emploie un cultivateur canadien. Ils sont membres de l'église catholique romaine et assistent au service divin aux Trois-Rivières et à Batiscan.

« Têtes-de-Boule, sur la rivière Saint-Maurice. Cette tribu errante de Sauvages, au nombre de quatre-vingt-six, vit entièrement de pêche et de chasse. Elle est la moins civilisée de toutes les tribus du Bas-Canada. Elle n'a pas de résidence fixe et ne quitte jamais les terres où elle fait la chasse, sur la partie supérieure de la rivière Saint-Maurice, qu'à l'approche du temps où elle doit recevoir ses présents annuels. Il paraît qu'une partie de ces Sauvages étaient payens il n'y a pas encore longtemps mais, comme les autres, ils sont maintenant admis dans le sein de l'église catholique romaine. »

Les Têtes-de-Boule étaient vraiment sauvages, mais pas dangereux, les pauvres êtres! On ne saurait concevoir des hommes aussi effarouchés. Ceux qui venaient en ville ne marchaient qu'entourés de leurs amis, c'est-à-dire les Canadiens qui avaient des rapports avec eux. Devant un cheval, une vache, une poule ils ouvraient de grands yeux et poussaient du fond de leurs poitrines des Ho! Ho! qui dénotaient l'admiration et la terreur. La vitrine d'un bijoutier les mettait, comme des enfants, en extase; ils demandaient sans cesse: « Pourquoi ça? » La vue d'un étal de boucherie les faisait pâmer d'aise; jamais ils n'avaient rencontré autant de richesses, car pour eux la mangeaille était le bonheur suprême.

Tout ce que l'homme primitif arrivant dans un village pouvait concevoir de surprises, ils l'éprouvaient et se montraient absolument éblouis de tant de merveilles. On a beaucoup parlé du stoïcisme ou de l'indifférence des enfants de la nature en face des choses de la civilisation; les nôtres se conformaient le plus possible à la coutume de leurs semblables, si vous voulez, mais étant dépourvus d'audace, de courage et de tout ce qui élève l'humanité, ils se conduisaient d'une façon enfantine.

Pour mieux voir, ils se promenaient au milieu de la rue. Au son des cloches, ils levaient les bras aussi haut que possible et se regardaient les uns les autres avec un sourire, tout comme si l'on agitait un grelot au-dessus de la tête d'un mioche d'un an. Je ne les ai vus sourire que dans ces occasions. Le Sauvage ne connaît pas cette forme de « langage », les animaux non plus.

Ils se montraient avides de visiter les maisons, sans consentir, par exemple, à y manger ni dormir; on les tenait sous des tentes, et, ce qui est singulier, c'est qu'ils portaient leur petit bagage dans la demeure des blancs, sans doute pour les tenir en sûreté. Sous ce rapport j'ai observé que, tout étant en commun parmi eux, ils s'emparaient des articles qui leur plaisaient sans demander permission: une tasse, un couteau, une horloge étaient de bonne prise. Un livre leur brûlait les doigts; ils n'en voulaient pas, parce que « c'est un esprit qui parle ». Ils disaient fort bien un bout de prière à

l'église, surtout le « Notre Père » qui demande à manger.

Je les ai vus, une fois, sauter et danser de joie en se trouvant parés de rubans rouges, jaunes, verts, bleus, blancs et lilas que ma tante Sophie Trudel avait attachés à leurs coiffures, vous savez ces rubans étroits que nous mettions dans les « passes » des chapeaux de femme en 1847 et qu'on a ensuite suspendus par banderoles sur le dos, avec le nom caractéristique de « suivez-moi, jeune homme », alors que l'on portait le chapeau « Kiss me quick ».

La cérémonie des présents annuels était toute une affaire. Elle datait du temps des Français. Les officiers distributeurs se mettaient en uniformes militaires pour mieux représenter le souverain au nom de qui les couvertures de laine, les chaudières et les fusils étaient apportés à ces « anciens maîtres du pays ». Il fallait de la pompe pour un acte aussi solennel. Le Sauvage se regardait en ce moment comme l'égal de la race qui l'avait dépossédé de ses terres. Il acceptait l'hommage des cadeaux dans cet esprit et se conduisait en conséquence. La plupart devaient se figurer que la reine Victoria les connaissait tous un par un, ce que, d'ailleurs, l'on ne manquait pas de leur dire.

Les missionnaires s'étaient mis à l'oeuvre pour instruire les Têtes-de-Boule vers 1837.¹ Le premier d'entre eux se nommait Jacques Harper, ordonné

1. Sulte, *les Forges Saint-Maurice*, p. 187; abbé J.-B.-A. Ferland, *Observations sur un ouvrage intitulé « Histoire du Canada »*, par l'abbé Brasseur de Bourbourg, p. 70, 71; *Mémoires de la Société littéraire et historique de Québec*, 1830, p. 27.

prêtre le 8 février 1835 et envoyé aux Trois-Rivières en qualité de vicaire pour la desserte du Saint-Maurice. Il se noya le 27 juin 1839, au-dessus de La Tuque, à l'endroit appelé les Grandes-Pointes, en se rendant chez les Têtes-de-Boule.

En 1844 les abbés Augustin-Médard Bourassa et Joseph-Pierre-Anselme Maurault, l'auteur de *l'Histoire des Abénakis*, reprenaient la mission des Têtes-de-Boule, qui se montrèrent dociles à l'enseignement religieux, de sorte que M. de Niverville pouvait dire, l'année suivante, que leur conversion n'était guère ancienne. J'ai vu partir, en 1847 ou 1848, l'un de ces missionnaires qui s'embarquait dans un canot de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le rivage était couvert de gens venus des quatre coins de la ville.

Pour terminer, remarquons que la tête des Sauvages du Saint-Maurice n'est ni plus ronde ni plus grosse que celle des autres indigènes.² Si j'avais à refaire le nom de cette peuplade, je dirais que ce sont des Lièvres, attendu que tout, chez eux, nous fait penser à ce « foudre de guerre » qui a peur de son ombre.

Ils sont exactement ce qu'étaient les Attikamègues ou Poissons-Blancs qui demeuraient dans

2. Le major Robert Rogers, (*A Concise Account of North America*, London, 1765, p. 244, 245), dit à ce sujet: « In travelling northward from Montreal, towards the Ottawas River, you meet with some few villages belonging to the Round Heads and Ottawas. The Round Heads are so called for the shape of their heads; there being all possible pain taken by their mothers to make their heads round in their infancy, this being esteemed a great beauty. »

les mêmes endroits et visitaient timidement les Trois-Rivières, de 1637 à 1680. Après cette dernière date on ne rencontre plus de mentions des Attikamègues, ou Poissons-Blancs, mais il y a des Têtes-de-Boule partout. A mon avis c'est un changement de nom inventé par les Canadiens du pays.³

Poissons-Blancs s'ajustait très bien avec la situation de ces Sauvages qui vivent de pêche et de

3. Aux registres des Trois-Rivières on trouve quelques baptêmes d'Attikamègues en 1637, en 1643, et tous les ans de 1645 à 1651 inclusivement; puis, après cette date, rien. Les premières mentions des Têtes-de-Boule aux registres sont de 1698.

L'ingénieur Franquet, qui visita le pays en 1752, se met en route le 29 juillet avec Godefroy de Tonnancour pour la Pointe-du-Lac, où il remarque « des maisons bâties uniformément et assujetties à des alignements. Il y en avait déjà neuf. Surpris de cette régularité, le sieur de Tonnancour me dit que c'était lui qui les avait fait construire à ses dépens et sur un terrain à lui appartenant pour y réfugier des Sauvages errants et vagabonds... Le projet de M. de Tonnancour est d'augmenter le nombre de ces maisons à mesure que des Sauvages se présenteront. Comme il est seigneur du lieu et riche, il le pourra avec facilité. Il fera même construire une église à mesure qu'il leur remarquera des dispositions à s'y fixer... Il compte attirer des Algonquins, des Montagnais et des Têtes-de-Boule. Ceux-ci sont nommés tels pour avoir la tête ronde. Ils ne sont nulle part envilagés, sont assez nombreux et habitent pour l'ordinaire entre la rive du nord du fleuve et le Labrador...

« Les Montagnais et les Têtes-de-Boule, continue Franquet, se rencontrent aux Trois-Rivières et y vendent leurs pelleteries. Les Montagnais sont cabanés dans le voisinage de la ville (au Fond-de-Vau). »

En 1755, aux registres de la Pointe-du-Lac, il y a un grand nombre de baptêmes de Têtes-de-Boule.

Mélanges historiques, vol. 6, p. 136, 137, 187; vol. 17, p. 76; abbé J.-B.-A. Ferland, *Cours d'histoire*, II, 244; Garneau, *Histoire du Canada*, III, 45; *Mémoires de Laterrière*, p. 85; *Handbook of Indians of Canada*, p. 452; *Annuaire de l'Institut Canadien de Québec*, No. 13, p. 51.

lièvres; mais s'il a plu à quelqu'un de changer tout cela en Têtes-de-Boule, allons-y gaîment.

Elle avait les yeux bleus avec des cheveux blonds.
C'est pourquoi on l'app'la Geneviève de Brabant.

(1905).

LE NOM DE SAINT-ÉTIENNE-DES-GRÈS

Un peu au-dessus des Trois-Rivières, dans le Saint-Maurice, il y a un endroit appelé les Grès, où l'on voyait autrefois une chute comparable à celle de Niagara. Le tremblement de terre de 1663 ayant fait ébouler la montagne du haut de laquelle tombait la masse des eaux, il ne reste plus qu'une cascade de quinze pieds d'élévation. Les terrains d'alentour sont couverts de grands blocs de pierre, débris de l'ancien barrage de la rivière. Les Canadiens ont nommé ce lieu les Grès à cause de l'aspect qu'il présente. Depuis trois quarts de siècle on y voit des moulins à scie et quelques maisons pour loger les travailleurs de ces moulins.

Le nom de la paroisse dans laquelle les Grès sont enclavés est Saint-Étienne, et l'on dit invariablement « Saint-Étienne-des-Grès ». Je me demande s'il y a coïncidence ou intention dans le choix de ce vocable.

Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Étienne-de-Bolton, Saint-Étienne-du-Saguenay s'expliquent facilement et j'ai toujours pensé que Saint-Étienne-des-Grès ne souffrait pas de doute, mais je commence à me poser la question de savoir si les auteurs de cet accouplement de noms ne renouvelaient pas un jeu de mots déjà fort ancien et

dont voici le sens tels que le rapportent plusieurs historiens.

A Paris, au onzième siècle, il y avait une église appelée Saint-Etienne-des-Grès et une rue aboutissant à cet édifice nommée aussi Saint-Etienne-des-Grès. Il prit fantaisie à un bon moine de rapprocher « grès » de « degrés », parce que l'on parvenait à l'église par de larges marches de pierre, et il écrivait en latin *St Stephanus gradus*. Grès devenait gradin. C'est un enfantillage pardonnable. L'église a subsisté jusque vers 1794. Une maison particulière occupe son emplacement aujourd'hui.

Dans la rue Saint-Etienne-des-Grès, en 1703, fut imprimé un rituel à l'usage du diocèse de Québec, chez Simon Langlois. Mon ami Philéas Gagnon, de Québec, en possède un exemplaire.¹

Quelle est l'origine du surnom imposé à Saint-Etienne? Les Bollandistes nous font connaître un saint personnage nommé Etienne, particulièrement consacré à la conversion de la race grecque, et ils le désignent comme « saint Etienne des Grecs ». Au moyen-âge et jusqu'au début de notre siècle, on prononçait grais ou grès, au lieu de grec. A présent nous disons « grecque » pour le masculin comme pour le féminin. Molière fait rimer « Grecs » avec « grès ». Ajoutons que l'orthographe était chose ignorée de nos aïeux et qu'ils prenaient les sons à l'oreille, par conséquent

1. Rituel du diocèse de Québec, publié par l'ordre de Monseigneur de Saint-Valier, évêque de Québec. Voir Gagnon, *Essai de bibliographie canadienne*, I. 1895, p. 437, 438.

« grec » prononcé « grais » ou « grès » devenait « grès » et faisait oublier la source du terme même.

Mais les Trifluviens qui ont adopté « Saint-Etienne-des-Grès » savaient-ils cette histoire? C'est assez peu probable. La rencontre des circonstances me paraît fortuite. Nous avons la localité des « Grès », on a érigé là une paroisse Saint-Etienne qui devient Saint - Etienne-des-Grès, comme à Paris. Il me paraît bien certain que l'on n'a pas eu l'intention de copier saint Etienne des Grecs tout en écrivant « des Grès ».

(1895).

LE PETIT-POISSON

Comment dire, pour commencer? Faisons une sorte de sommaire:

Son champ de course,
La pêche qu'on en fait,
Apprécié de tout le monde,
Venant nous voir au temps des fêtes,
D'une digestion facile.
Inoubliable aux estomacs reconnaissants,
Préfère, dit-il, être cuit à l'étouffée,
Fréquente de préférence les Trois-Rivières,
Parce que c'est un pays de gourmets.

Que de fois on m'a prié de parler de lui! Ne me sentant pas à la hauteur du problème j'ai reculé, car problème il y a. Faire une tragédie, des chansons, à la bonne heure! C'est facile, mais décrire le petit-poisson des Trois-Rivières, rude tâche!

J'en appelle, ô muse! à vos antiques complaisances pour les auteurs audacieux. La fortune, dit-on, favorise les braves. Regardez-moi d'un oeil encourageant, et je tenterai de dire un mot de cette pêche quasi miraculeuse dont les Trifluviens se donnent le plaisir et le profit entre Noël et les Rois. Faites, ô déesse! que mon imagination se soumette à la stricte loi de la vérité, afin que personne ne puisse infirmer le témoignage que je vais rendre en faveur du tendre individu que nous accommodons à tant de si bonnes sauces.

Il arrive, ce poisson, avec les réjouissances du Jour de l'An. Il a sa place dans l'histoire de nos mœurs et coutumes. Déjà, en 1757, Bougainville parlait de lui.¹ S'il ne se fait pas valoir dans la littérature, c'est qu'il est muet comme doit l'être un poisson. A nous de faire son éloge. Que de gens il a régales qui n'ont jamais recherché ses origines, ou même voulu se demander s'il descend de noble ou de vulgaire lignée! Je vous le présente. Tout me porte à croire qu'un aimable commerce s'établira entre vous et lui. Dis-moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es. A cent lieues des Trois-Rivières, si je mange du petit-poisson des Trois-Rivières, je suis Trifluvien. Ceci n'est pas logique, et pourtant c'est vrai et même c'est assez curieux.

Il y a vingt ans, j'eus occasion d'écrire ce que nous appelions alors des *Chroniques*, et je traçai les lignes suivantes que vous allez relire, car vous avez dû les oublier en allumant le poêle avec le journal qui les contenait :

Le pays des Trois-Rivières a été et est encore riche en diverses espèces de poisson. Les anguilles y pullulent. Les achigans se cachent par groupes dans ses battures. Les esturgeons de cinq ou six pieds de longueur se jouent dans les anses et à l'abri des pointes de terre. Le brochet galvaude à son aise les tribus paisibles du petit peuple de rivières ; plus le brochet en gobe, plus il en vient. La carpe se frôle avec délices aux longues herbes et aux roseaux des grands fonds. La loche rôde sous la glace, cherchant les lueurs du soleil d'hiver. L'é-

1. *Histoire de Champlain*, II, p. 129.

perlan se cache en été dans les criques limpides et pures où l'eau est glacée et peu profonde. La truite des lacs bondit dans les délicieux réservoirs que la nature a façonnés pour elle.

La vie sous les eaux, qui s'en occupe? Ces poissons que l'on achète au marché, mais que personne n'a vu dans leurs pâturages, ne nous intriguent presque pas. Leur mode d'existence n'éveille en rien notre curiosité. C'est si peu connu le domaine aquatique! On a beau l'avoir tout près de soi, personne ne s'avise d'y pénétrer. Nous savons mieux comment vivent les ours, étant un peu ours nous-mêmes. Les pommes fameuses de Montréal, le fromage raffiné de l'île d'Orléans, les magnifiques animaux des fermes améliorées, tout cela tombe sous le sens mais les huîtres et les poissons, mystère!

Savez-vous ce que pourrait vous raconter le petit-poisson des Trois-Rivières? C'est un voyageur, rien d'étonnant qu'il affectionne ce nid de nos voyageurs historiques. Son champ de course s'étend de Terre-neuve et le cap Breton — peut-être de plus loin—jusque chez nous. De plus gros personnages que lui n'ont pas vu tant de choses. Qu'il écrive ses mémoires, vous les dévorerez ainsi que vous faites de lui-même.

Suppléons un peu à l'absence de renseignements sur son compte, puisque les journaux ne l'étudient pas et qu'ils se contentent d'en annoncer la venue, comme celle de tout le monde, intéressant ou non. De la marchandise, disent-ils, et voilà tout.

Une minute de digression, s'il vous plaît. Je vous demanderai d'où viennent les morues, les harengs, les sardines. Chacun sait qu'ils sortent des profondeurs de l'océan et s'approchent de nos rivages une fois par année. Les divers habitants peuvent avoir varié avec les âges géologiques; depuis plusieurs siècles, toutefois, ils n'ont pas changé.

Ce qui est certain c'est la migration annuelle de certaines peuplades lointaines qui, en abordant l'Amérique, détachent des essaims vers l'embouchure des fleuves et des rivières lorsqu'arrive le temps du frai. C'est le cas de notre individu. Le développement des oeufs dans le corps de l'animal lui fouette le sang. Il se met en devoir de combattre l'apoplexie par l'activité de tout son être. Sa passion est de voir du pays. En conséquence ses oeufs seront confiés aux sables d'une plage très éloignée. Le voyage est un des besoins de sa nature.

Mais le petit-poisson va plus loin, beaucoup plus loin que les autres. Il entre dans le *Saint-Laurent* et longe la rive est de ce chemin royal. L'automne, à Rimouski, quelques-uns, plus aventureux que les autres, s'égarerent dans les barrages construits pour capturer de plus fortes pièces; on les pêche à la ligne. Néanmoins, le groupe principal, l'armée, continue sa marche en amont du fleuve. Tant que le flot descend, lui le remonte. Quand la marée change le mouvement des eaux, il se laisse emporter par elle, se repose mais monte tou-

jours. Ira-t-il loin? Aussi loin qu'il éprouvera la résistance, puis l'aide de cette force monstrueuse.

Vers le cap Tourmente, il traverse le fleuve et en même temps, entre dans les eaux douces.

Au mois de décembre, Québec le voit arriver. Là aussi on le prend à la ligne. Les amateurs ouvrent la couche de glace qui borde le fleuve en cette saison, et y plongent leurs engins. Un par un, le poisson est amené jusqu'à la poêle à frire.

La marée ne s'arrête pas à Québec puisqu'elle va mourir au lac Saint-Pierre. Notre voyageur gonflé d'oeufs, harassé de sa longue traite, ralentit ses allures, mais pousse encore en avant.

La côte nord commence à fourmiller de petites bandes, lesquelles se tiennent immédiatement dessous la glace, comme si la fatigue du voyage obligeait ces habiles nageurs à laisser de plus en plus les couches d'en bas et à flotter sur une eau plus dormante, car il est remarquable que si vous ouvrez un trou dans la glace, vous n'y sentez pas le courant.

Les riverains du fleuve font une guerre d'extermination à ces visiteurs affriolants, sans se demander quelle contrée les a vus naître, où ils vont, ce qu'ils cherchent.

A partir de Sainte-Anne-de-la-Pérade, le petit-poisson serre ses rangs, prend le fil de l'eau le plus doux, procède à petites journées et ne s'écarte pas des « bordages » du nord. Les pêcheurs de Batiscan et de Champlain l'attaquent avec des moyens proportionnés à l'abondance de cette récolte. Ce-

pendant, il faut aller aux Trois-Rivières pour voir porter les grands coups.²

Avant que de se nommer le Saint-Maurice, cette rivière portait le nom de « Rivière des Trois-Rivières », je le répète, à cause des îles qui divisent son embouchure en trois branches.

Le petit-poisson ne connaît que les deux chenaux les plus proches du cap de la Madeleine. Il s'y engage avec ardeur. La fin de son ascension approche : les oeufs sont larges et deviennent inquiétants. Ici l'homme guette la bête.

Le pêcheur établit un cabanage sur la glace ; il y couche, il y mange. Il pratique une ouverture qui a la forme d'un carré allongé, mesurant huit pieds dans sa longueur. Par cette bouche, il enfonce ce qu'il appelle un « coffre », sorte de grande boîte formée de rêts tendus sur une mince carcasse de bois. L'appareil est ouvert par le bout qui doit recevoir le poisson. Celui-ci remontant le fil de l'eau en masses très pressées, s'engouffre sans hésitation dans l'impasse ou coffre et s'y empile faute de trouver passage plus loin.

Lorsque le pêcheur juge que la nasse ou varvau (car c'est tout cela ensemble) est chargée, il la lève par le bout ouvert et verse sur la glace un ou deux minots de ces petits êtres, qui frétilent, se tortillent, bondissent, font le saut de carpe, tournoient, s'entrecroisent, et luttent contre la mort en se jetant de tous côtés. L'air atmosphérique finit par en avoir raison. Le froid les raidit

2. Ces lignes ont été écrites en 1877, mais depuis la pollution du Saint-Maurice a fait diminuer cette pêche et est à la veille de l'anéantir.

dans la pose qu'ils ont en expirant. Rien de plus pittoresque. Les uns tordus et repliés sur eux-mêmes, les autres enlacés et formant des chaînes ou des groupes fantaisistes. Ramassés à la pelle, on en charge des voitures entourées de planches, c'est ainsi qu'ils arrivent chez le commerçant.

Ce que l'on en retire du Saint-Maurice durant sa courte visite est incroyable. Au mois de janvier 1853, j'ai vu Théophile Pratte en prendre quatre cents minots en quatre-vingts heures. La manne dure quinze jours, commençant la veille de Noël et se terminant le 10 janvier, quelquefois plus tard.

Cependant il en échappe un grand nombre. Ceux-là atteignent le rapide des forges du Saint-Maurice, où ils déposent leurs oeufs, espoir de la génération future.

En redescendant, je ne sais à quelle date, le petit-poisson n'est pas visible. C'est donc qu'il baigne dans les eaux profondes, après s'être soulagé de son poids. On m'assure qu'il reparaît à Rimouski vers le mois de juin, gagnant de nouveau l'Atlantique et retournant à ces vastes empires sous-marins qui sont proprement sa patrie.

Les oeufs étant éclos au rapide des Forges, que font les petits? Je n'en sais rien, néanmoins, je vous le dirai: ils filent vers la mer à leur tour et la preuve en est qu'ils reviennent, par la suite, frayer comme les anciens aux endroits qui les ont vus naître.

La destruction qui s'en fait durant le mois le plus important de leur multiplication, n'en dimi-

nue pas le nombre. Chaque individu pris aux Trois-Rivières renferme des milliers d'œufs, mais à l'instar des morues, il suffit qu'il en échappe quelques-uns et la nation se repeuple en quelques mois.

Depuis deux cents ans et plus qu'on les pêche par tonneaux, ils se maintiennent au chiffre des vieilles migrations. Tels citoyens de Sherbrooke, Sorel, Montréal, Beauharnois ou Ottawa, qui dégustent le petit-poisson des Trois-Rivières n'ont aucune idée des choses que je viens de raconter et par conséquent leur jouissance n'est pas complète!

J'ai souvent entendu le nom de « petite loche » appliqué au petit-poisson, mais ceci est inexact. La loche abonde autour des Trois-Rivières, c'est un poisson tout autre que celui qui m'occupe dans ce moment. Ni la chair, ni la forme des deux ne se ressemblent. Sous le rapport de la taille, la loche est triple de l'autre; elle ne se pêche pas de la même manière. Pour la prendre on coupe la glace par petits trous, à une verge de distance les uns des autres, dans le sens du fil de l'eau. Une corde à laquelle sont suspendues de courtes lignes garnies d'hameçons est enfilée sous l'eau, de la première ouverture à la dernière, et ses deux bouts réunis par dessus la glace forment une chaîne sans fin. Le poisson approche de la lumière du jour, qui brille par ces sortes d'yeux ouverts, aperçoit les appâts, mord et se trouve pris. De deux heures en deux heures un homme ou un enfant relève la corde en la faisant glisser comme une courroie sur ses poulies; et à mesure que le poisson se présente au bout

des lignes, on le décroche, on pose un autre appât pour une nouvelle victime. La loche est excellente à manger surtout si elle est frappée par la gelée en sortant de l'eau. Celle que l'on prend l'été ne vaut guère.

Avez-vous remarqué, lecteur, que je me sers dans cet article du terme « petit-poisson », au lieu d'employer un nom reconnu, comme cela se fait pour les espèces de poissons?

Les Trifluviens disent « petit-poisson » parce qu'il n'y a que ce mot propre pour le bien désigner. Il n'a pas été étudié. Les hommes de science ne l'ont pas baptisé. Notre public français le nomme en général petite-morue, les Anglais disent *Tommy Cod*, soit morue naine, et ceci est juste.

Il faudrait d'abord prouver que c'est de la grande morue, et je défie les savants de se prononcer dans ce sens! La chair des deux races n'a pas la même consistance; le goût en est différent.

Si le petit-poisson était enfant de la morue, il ne viendrait pas frayer chez nous, en eau douce. Puis, il ne resterait pas toujours petit; il finirait par se confondre avec ses grands parents et ne sortirait plus des royaumes de l'océan, comme on disait autrefois.

« Petit poisson deviendra grand si Dieu lui prête vie, » d'après le proverbe. Le petit-poisson des Trois-Rivières n'entend guère de cette oreille; quand Dieu lui prête vie, il continue sa promenade de Gaspé au rapide des forges Saint-Maurice et se moque des géants des eaux comme de l'an quarante.

C'est une espèce à part. Il faudrait lui composer un nom grec ou latin qui signifierait « poisson de Noël » puisqu'il nous visite seulement à cette époque de l'année.

Mais ne venez plus traiter le petit-poisson comme de la morue! Il y en a un des deux qui n'est pas pareil à l'autre!

Cet article a été examiné par un érudit. Il persiste à dire que le petit-poisson comporte tous les caractères de la morue, mais que c'est un nain de l'espèce. Accordons cela. Reste le goût qui diffère. Un mot du sénateur Pascal Poirier me donne, je crois, l'explication de l'énigme. « Chez nous, à Shédiac, ce *poulamon* abonde; il n'a pas le goût de celui des Trois-Rivières ». Rapprochons ceci de ce qui se passe chaque année aux bouches des rivières du Nouveau-Brunswick. Le même poisson y fraie; il n'a pas le goût de celui des Trois-Rivières. Dans ces deux cas il ne fréquente que les eaux salées.³

Que pensez-vous maintenant des tribus ou bandes qui remontent le fleuve depuis le cap Tourmente jusqu'au Saint-Maurice et perdent leur sel dans les eaux douces? N'est-ce pas la cause du changement?

En grec on nomme *Anadrome* le poisson de mer qui remonte les fleuves pour frayer. Le mot signifie : allant de bas en haut. L'alose aussi est ana-

3. Le Frère Pacifique, des Frères Mineurs Capucins, à Sainte-Anne de Ristigouche, nous disait en 1916: « Poulamon est micmac, prononcez **poonamos**. La lettre n se change aisément en l et réciproquement. Il y a une région à Halifax qui se nomme en micmac Poonamogaatl, contrée du **poonamo**.

drome. J'apprends qu'on a transporté du petit-poisson des Trois-Rivières au lac Ontario. S'il parvient à se perpétuer dans ce nouvel habitat bien sûr qu'il n'aura plus le goût fin qu'il doit à sa fréquentation successive des eaux salées et des eaux douces.

Qui m'a donc fait écrire que notre petit-poisson préfère être cuit à l'étouffée? Les cuisiniers, évidemment, car je suis témoin que le pauvre martyr n'est jamais consulté.

On place dans le chaudron un rang de tranches minces de pommes de terre. Par dessus un rang de poisson, le tout saupoudré d'oignon en miettes et d'épices. Encore un rang de tranches de poisson, d'épices. Encore la même chose. Ajoutez de l'eau en suffisance, couvrez bien clos et au feu! C'est l'étouffée classique. Les tranches s'imprègnent du jus du poisson et des condiments. Le connaisseur en jouit à son aise—et l'inspiration lui vient d'écrire un article de bonne foi—sur ce sujet délicieux.

Mais, la pomme de terre, nous n'en mangeons que depuis cent ans à peu près. Qui a conçu le plan de l'introduire dans cette étouffée? Une idée de génie, car ce procédé dépasse l'ancien veau à l'étouffée qui se faisait sans le tubercule en question. Je marche dans les ténèbres, l'incompris, le mystère et je vous y laisse avec moi.

Toujours est-il que mes révélations ne sauraient être de trop, surtout si l'on accepte la recette à l'étouffée. Un temps viendra où les savants du bureau des pêcheries pénétreront les origines, les moeurs et coutumes du poulamon qui bonifie sa

chair par l'eau douce et la joie sera grande dans Israël.

Donc, poursuivant la recherche des causes,
J'ai pris la plume avec peu de succès.
En vérité, l'on saurait bien des choses
Si le poisson pouvait parler français.

(1916).⁴

4. A vrai dire cet article date de quarante ans. M. Sulte l'a complété pour la Société de Géographie de Québec en 1916. Le bas Saint-Maurice n'a plus des eaux aussi pures qu'autrefois, à cause du voisinage de diverses industries, ce qui oblige le petit-poisson à remonter de fleuve jusqu'à la Pointe-du-Lac où il s'en pêche beaucoup; à Saint-Cuthbert et à Saint-Barthélémi, ces années dernières, on a commencé à le prendre en faible quantité. Voir *Histoire de Champlain*, I, p. 226 à 243; II, p. 129, 527, 528.

INDEX GÉNÉRAL

	pages
Abénakis, Sauvages du Maine	24, 50
Abri, îles de l',	36
Acadie, M. de Monts en,	9
Adhémar, Antoine, notaire,	38
Alfonse, Jean, pilote,	7
Algonquins, Sauvages,	13, 15, 58, 70, 71
Ameau, Séverin, notaire,	24, 25, 35, 36
Attikamègues, Sauvages du Saint-Maurice,	9, 43, 44, 60, 74, 75
Aubert de la Chesnaye, Charles,	35
Baptist, George,	34, 36
Batiscan,	65, 70
Bégon, Michel, intendant,	29, 37
Belleau, sir Narcisse-Fortunat,	54
Bellerive, île, voir Poterie	
Bertaud, Jacques,	25, 36, 37
Bertrand, Barthélémy,	37
Bière d'épinette, remède contre le scorbut,	19
Bonin, Charles,	35
Botton, Jean	35
Boucher, île,	37, 38
Boucher, Pierre,	37, 38, 61, 65
Boucher de la Bruère, Montarville,	29, 38
Bouchette, Joseph, arpenteur général,	36, 37, 49, 51
Bougainville, Louis-Antoine de	81
Bourassa, abbé Augustin-Médard,	74
Bressani, P. François-Joseph, Jésuite,	25
Brisset, Jacques,	25, 36, 37
Buteux, P. Jacques,	18, 21, 43, 58, 61, 68
Caldwell, Henry,	36
Caldwell, île, voir Poterie	
Cap-de-la-Madeleine,	14, 24, 25
Capitana, chef algonquin,	15, 19-21, 23
Caron, abbé Napoléon,	45, 52
Caron, île,	36
Cartier, Jacques,	5-8, 10
Catalogue des Trépassés,	16-19
Champlain, Samuel,	6, 8-10, 12, 13, 16-18, 20, 23, 27, 31, 41, 67
Charlevoix, P. F.-X., Jésuite,	26
Chauvin, marquis Pierre de,	8
Chenaux, (Trois-Rivières),	14, 24, 26, 29, 30, 41

	pages
Cochons, ile aux, voir Trinité, voir Poterie.	
Condé, prince de,	22, 23
Cortéral, terre de,	28
Cressé, Louise,	30
Crevier-Deschenaux,	41
Crevier dit Bellerive,	36
Crevier dit Lamélie, Christophe,	25, 36, 37
Dandonneau dit Lajeunesse, Pierre,	25, 35-37
David, Claude,	34, 35
Déléage, P. L.-F.-R., o.m.l.,	47
Desceliers, abbé Pierre, sa carte,	7
Deschenaux, voir Crevier.	
Desrosiers, Antoine,	35
Dizy dit Montplaisir, Pierre,	35
Dodier, Sébastien,	36
Doucet, Eusèbe,	37
Drummond, juge,	57
Duplessis, Frère Pacifique, voir Pacifique.	
Eau-de-vie, ravages de la traite de l',	62
Eboulis,	67
Enghien, duc d', voir Condé,	
Enghien, rivière d', ce nom,	22
Estotilande, ce mot,	28, 29
Etienne, Philippe,	37
Ferland, abbé J.-B.-A.,	17
Ferté, M. de la, abbé de la Madeleine,	24
Foix, Pierre de, cardinal, famille de,	6
Fond-de-Vau, (Trois-Rivières),	31, 75
Fonteneau, Jean-Alphonse, pilote, voir Alphonse.	
Forges, rapide des,	7, 10, 86
Fouez, rivière de, ce nom,	5-7, 12, 41
Franquet, ingénieur,	75
Gabelle, saut de la,	11
Gautier de la Vérendrye, Pierre,	11
Gautier de Varennes, René,	11
Gérin, Elzéar,	47
Godefroy de Lintot, Jean,	44
Godefroy de Tonnancour, Louis-Joseph,	75
Godefroy de Tonnancour, René,	37
Godefroy de Vieux-Pont, Jacques,	44
Grais, voir Grès.	
Grand'Mère, chute de,	34, 42-57, 59, 60, 61, 68
Grès, chutes des,	11, 12, 42, 58-69, 77
Grès, Saint-Etienne-des-, voir Saint-Etienne.	
Hall, Francis,	51
Harper, abbé Jacques,	73, 74
Hart, Ezéchiel et Samuel,	34

	pages
Hawley, William Fitz, auteur de <i>The Unknown</i> ,	51
Hêtres, chutes des,	42, 59, 60
Incarnation, Mère Marie de l',	61, 63, 65, 68
Iroquois, Sauvages,	9, 42-44, 58
Isabelle, Guillaume,	36
Islet, forges de l',	11
Islet, îlot,	38
Jésuites,	16, 17, 25
Joannès, A. Moreau de,	41
Jutras dit Lavallée, Claude,	35
Lacombe, P. Albert, o.m.i.,	47
Lacroix, île, voir Boucher,	
Lafèche, Mgr L.-F.,	47
La Gabelle, voir Gabelle.	
Lalemant, P. Jérôme,	58
Lambert, Joseph-Nérée,	37
Langlois, Jérôme,	35
La Poterie, Bacqueville de,	26, 35
La Rochefoucauld-Liancourt, duc de,	41
Lauzon, Jean de, gouverneur général,	34, 36-38
La Vérendrye, voir Gautier de la,	
La Vérendrye, fief, (La Gabelle),	11
Laviolette fonde les Trois-Rivières,	19, 20
Le Beau, Claude,	27, 28
Lefebvre, Pierre,	36, 38
Legros dit Fontarabie, Pierre,	43, 60
Le Jeune, P. Paul,	16-18, 21-23, 31
Lemay, Michel,	25, 36, 37
Le Neuf de la Poterie, Jacques,	35
Le Neuf de la Vallière, Michel,	35
Lescarbot, Marc,	6, 7, 12, 27, 46
MacPherson, John,	34
Maillet, île, voir Trinité.	
Mal-de-terre, voir scorbut.	
Marée monte aux Trois-Rivières,	7, 84
Marguerie, François,	34, 35
Marguerie, Marie,	35
Maskegons, Sauvages,	44
Maurault, abbé Joseph-Pierre-Anselme,	74
Ménard dit Lafontaine, Jacques,	35
Métaberotin, cap, ce nom,	14, 24, 47, 63
Millieu, île du, voir Saint-Christophe.	
Missions du Canada, enthousiasme en France pour les,	23
Montagnais, Sauvages du Saguenay,	15, 20, 75
Montmagny, Charles Huault de, gouverneur général,	34, 36
Monts, Pierre du Guast, sieur de,	9, 13
Moral, Quentin, de Saint-Luc,	34, 35

	pages
Nantes, édit de,	8
Neuve, île, voir Poterie	
Niverville, Joseph-Michel de,	70, 74
Noël, les, neveux de Cartier,	7
Nicolet, seigneurie,	30
Notre-Dame-de-Recouvrance, à Québec,	16
Ogden, île,	38, 67
Pacault, Jean,	25, 36, 37
Pachirini, chef algonquin, fief,	13, 15, 21
Pacifique, Frère lai (Pacifique Duplessis),	13
Pêcheries,	8
Pepin, Guillaume,	36
Petit-Islet,	10
Petit-poisson des Trois-Rivières,	7, 33, 34, 80-89
Piles, chemin de fer des,	53, 54
Platon, le,	13-16, 20, 31, 63
Pointe-du-Lac, Têtes-de-Boule à la,	75
Poirier, Pascal, sénateur,	89
Pomme de terre,	90
Pommes fameuses,	82
Pontgravé, François Gravé dit,	8, 12, 13, 41
Poterie, île de la,	35, 36, 41
Pothier, Louis,	21
Poulin-Cressé, ce nom,	30
Poulin de Courval, ce nom,	30
Poulin, Jean-Baptiste,	30
Poulin, Maurice, sieur de Lafontaine,	29, 30
Pratte, Théophile,	86
Présents aux Sauvages, cérémonie des	73
Québec, registres,	16
Rageot, Gilles, notaire,	35
Ragueneau, P. Paul,	60, 61
Richelieu, rapides de, près Deschambault,	23
Roberval, François de la Roque de,	7
Robineau de Bécancour, René,	38
Roche, rapide à la,	11
Rogers, major Robert,	74
Sagard, Frère Gabriel-Théodat,	13
Saint-Christophe, île,	25, 26, 35-37, 41
Sainte-Croix, îlot près Deschambault,	23
Saint-Etienne-des-Grès,	77-79
Saint-Etienne, fief,	29
Saint-Joseph, île, voir Boucher.	
Saint-Maurice, fief, forges,	29
Saint-Maurice, rivière, ce nom,	5, 29, 85
Saint-Quentin, île, voir Trinité.	
Sauvaget, Jean,	38

	pages
Scorbut,	19
Sépultures sauvages,	21
Shawinigan, ce nom,	45-53
Shawinigan, chute de,	11, 12, 34, 42-60, 68, 69
Tadoussac, poste de traite,	8, 65
Têtes-de-Boule, Sauvages du haut Saint-Maurice,	15, 43, 44, 47, 50, 52, 70-76
Tétreau, Louis,	35
Thévet, André,	7
Tourtes, île aux,	68
Tremblements de terre de 1663,	10, 11, 49, 58-69, 77
Trinité, île de la,	34-36
Trois-Rivières, basse-ville, première mention de ce mot,	25
Trois-Rivières, ce nom,	5, 12, 13, 26-29
Trois-Rivières, cimetières,	20, 21
Trois-Rivières, fort,	8, 15-19, 62
Trois-Rivières, localités de ce nom,	40
Trois-Rivières, registres,	16-19, 75
Trois-Rivières, ville, première mention de ce mot,	25
Trudel, Sophie,	73
Tsoudstannen, Thomas, Huron chrétien,	60
Turcotte, A.	57
Turcotte, boulevard (Trois-Rivières),	15, 20
Turcotte, hôtel à Shawinigan,	56, 57
Turcotte, hon. Joseph-Edouard,	54, 57
Unknown, The , roman canadien,	51
Varennas, voir Gautier de,	8
Véron de Grandmesnil, Jean,	34, 35
Vervins, paix de,	8
Volant, Claude,	35

Aux Editions Edouard Garand, un livre que tout patriote
canadien devrait avoir :

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE, 1636-1852

par BENJAMIN SULTE

Préface de M. Victor Morin et notes en appendice par
E.-Z. Massicotte, Douglas Brymner, etc.

Un volume in-8, 132 pages, portrait. Prix : 75 sous.

APPRECIATIONS :

ANTONIN-E. PROULX, bibliothécaire français à Carnegie,
Ottawa: « C'est une étude élaborée, complète de l'ori-
gine de la Saint-Jean-Baptiste. » *La Revue moderne*,
juillet 1929.

Abbé F. CHARBONNIER, lauréat de l'Académie française:
« Cet aperçu est de tout premier ordre... il est destiné à
rendre de grands services. » *La Presse*.

JOSEPH BARNARD, avocat et journaliste: « Ce volume est
à lire: il a sa place marquée dans toutes les bibliothè-
ques. » *Le Bien Public*, 9 juin 1929.

XXX: « Ce seul volume servirait à mettre en valeur l'oeuvre
de Benjamin Sulte. » *Le Quartier Latin*, 11 avril 1929.

FRANCIS-J. AUDET, M. S. R. C.: « Ce volume est une
excellente préparation aux grandes célébrations du 24
juin et fait connaître toute l'histoire du mouvement
qui a si merveilleusement abouti. » *Le Roman Canadien*.

GERARD LEJEUNE: « C'est un livre de prix tout désigné
et nous le recommandons fortement aux vrais patriotes. »
Le Roman Canadien.

W.-A. BAKER, avocat: « Il faut lire ce volume... pour
faire justice des critiques injustifiées auxquelles a donné
lieu la fête du 24 juin qui est l'expression la plus noble
du caractère canadien-français. » *Le Roman Canadien*.

Aux Editions Edouard Garand, prix: 75 sous.